Refus du CNPM d'adhérer à la vision du M5-RFP : Le patron des patrons maliens ne veut pas mordre la main qui sert à manger

MALI

628

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 19 JUIN 2020

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

La CEDEAO au Mali mission d'information ou médiation ?

Exécutions extrajudiciaires : Le Mali interpellé !

Mali : L'imposture du président

LIBÉREZ L'HONORABLE SOUMAÏLA CISSÉ !

ENSEMBLE NOUS POUVONS !

Sommaire «

Une

La CEDEAO au Mali : mission d'information ou médiation ? P.4

Brèves

Mali : « Soumaïla Cissé est en vie, il reviendra bientôt », le président IBK rassure P.10
Insécurité au Mali : Les enlèvements de préfets se multiplient P.10
Mahmoud Dicko sur la position du Chérif de Nioro : « Je suis dans la lutte, c'est ça qu'il a dit » P.10
Sanctions programmées de L'ONU contre les meneurs du M5 : « Fake news ! » selon MME MBARANGA GASARABWE, représentante spéciale adjointe de la MINUSMA P.11
Une patrouille de l'armée attaquée : Au moins 24 soldats perdent la vie P.11
Disparition de Soumaïla Cissé : Le parlement panafricain veut... P.11
Gao : Braquage meurtriers P.11
Tarkint : Deux casques bleus tués P.12
La filiation étatique du terrorisme au mali P.12

Actualité

LA 9è REVUE DU MATD : Des perspectives nouvelles, après sa validation P.14
La Covid-19 : Les Maliens semblent oublier la maladie ! P.15
Exécutions extrajudiciaires : Le Mali interpellé ! P.16
Relance économique : Les recommandations de la CEA et ses partenaires P.17
Ecole malienne : Fin de grève mais pas fin de crise P.18

Politique

Démission du président IBK : Un droit légitime du peuple ! P.20
Refus du CNPM d'adhérer à la vision du M5-RFP : Le patron des patrons maliens ne veut pas mordre la main qui sert à manger P.22
IBK démission : Lettre ouverte d'un jeune frère Lanceni Balla KEITA à son grand frère IBK P.23
Mali : L'imposture du président P.24
Souleymane Koné, ex-ambassadeur du Mali en Mauritanie : « C'est la personne d'IBK qui hypothèque le Mali » P.25
Relations Mali-Maroc : Le désamour P.26

Culture & société

Impact de la Covid-19 sur les activités artistiques et culturelles au Mali : La FEDAMA sollicite un agenda pour la reprise de ses activités P.28

International

Gouverneur de Diourbel Sénégal : « A Touba, les populations refusent de se faire soigner, les secouristes sont violentés» P.29
Le nouveau président du Burundi, Évariste Ndayishimiye, a prêté serment avec deux mois d'avance P.30

Sport

Nos expatriés : Sékou Koïta, « notre génération peut remporter la CAN» P.31

P.10

P.18

P.26

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef :** Amadou TALL
- **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant :** Moctar Sow
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** AZIA Bénédicte

Une vue de la délégation de là CEDEAO avec de gauche a droit les ministres des Affaires Étrangères de la Côte d'Ivoire, du Nigeria, du Niger et le président de la Commission.

La CEDEAO au Mali : mission d'information ou médiation ?

La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a envoyé hier à Bamako, une importante mission ministérielle pour des discussions sur la situation sociopolitique au Mali. La mission était conduite par le ministre nigérien des affaires étrangères Kalla Akourao (le président Mahamadou Issoufou est l'actuel président en exercice de l'organisation régionale), de Ali Coulibaly, chef de la diplomatie de la République de Cote d'Ivoire, de leur homologue nigérian et enfin du président de la Commission l'ivoirien Jean-Claude Kassi Brou. Tous ont insisté avec tous leurs interlocuteurs sur la nécessité de maintenir la paix et la stabilité alors que la région est menacée par une insécurité de plus en plus prégnante, qu'elle subit les conséquences de la pandémie du coronavirus et enfin qu'elle sera exposée à une inévitable récession économique.

La délégation communautaire avait un programme hyper chargé pour un séjour de 24 heures. Elle devait en effet, outre les incontournables visites de courtoisie au Premier Ministre et de restitution au Président de la République, rencontrer successivement le M5-Rassemblent des Forces Patriotiques, l'Imam Mahmoud Dicko, la majorité présidentielle et les membres du cadre d'actions, de médiation et de veille des confessions religieuses et des organisations de la société civile. Ce calendrier, en soit difficile à tenir a été bouleversé par la forte pluie qui a arrosé Bamako hier matin rendant du coup impossible l'atterrissage de l'avion transportant la délégation à l'heure initialement prévue. Ce contretemps a provoqué un chassé-croisé voire un embouteillage terrible dans le hall de l'Hôtel Salam, lieu des rencontres entre formations et personnalités aujourd'hui opposées.

Que voulait exactement la CEDEAO en venant à Bamako juste à la veille de l'importante manifestation prévue par le M5-RFP ? Il faut à cet égard signaler que l'organisation communautaire est parfaitement dans son rôle de prévention des crises dans les pays membres de la communauté. Ce rôle lui fait sans doute obligation de venir cueillir à la source les tenants et aboutissants de la grave crise qui secoue le Mali.

Mais des interrogations demeurent sur deux points importants : pourquoi venir quelques heures seulement avant le rassemblement du 19 juin et pourquoi avoir voulu rencontrer l'imam Mahmoud Dicko en dehors du M5-RFP dont il est l'autorité morale ?

S'agissait-il d'obtenir l'annulation de la manifestation projetée ? Si oui, n'était-il pas tard et même très tard pour formuler une telle demande après les fortes déclarations des organisateurs, la fin des préparatifs matériels et même l'arrivée à Bamako de nombreuses délégations venues du Mali profond. Au-delà des supputations, ce problème a-t-il été posé ? Oui répondent en chœur des militants du M5-RFP sans doute briefés par des membres de la délégation composée de Cheick Oumar Sissoko, Choguel Maiga, Issa Kaou N'Djim et Mme Sidibé Dédeou Ousmane Secrétaire générale de la centrale syndicale CDTM. D'ailleurs dans son compte-rendu Choguel Maiga a indiqué que la demande de report a été clairement formulée mais qu'ils y ont opposé un ferme refus en rappelant au passage que jamais des manifestations organisées par l'opposition malienne n'ont dégénéré. De la même façon, tout en se déclarant favorable au dialogue, ils ont indiqué ne pas pouvoir entamer

de discussions avec IBK avant leur manifestation du lendemain.
Ils ont en plus, toujours de façon calme mais déterminée expliqué pourquoi ils réclamaient la démission de IBK et surtout pourquoi il leur était impossible de reculer malgré les amicales mais insistantes pressions. Au point qu'un membre de la délégation du M5 a eu un accrochage verbal avec le chef de la délégation de la CEDEAO.
C'est un peu après 20 heures que la délégation de l'imam Mahmoud Dicko avec l'ancien Premier Ministre Modibo Sidibé, Maître Mountaga Tall et Mohamed Ali Bathily, l'ambassadeur Souleymane Koné et Dr Oumar Mariko sont sortis du huis-clos des conciliabules. C'est Me Mountaga TALL qui a répondu aux questions de la presse en faisant le parallèle entre la visite de la CEDEAO au Mali et les préoccupations et interventions de voisins soucieux d'éteindre un incendie chez l'un d'eux. Et l'avocat et président du CNID-FYT de préciser que personne de leur a fait d'injonction ni de demande d'annulation du rassemblement du 19 juin.
D'autres membres de la délégation ont précisé que l'Imam Mahmoud Dicko est resté ferme sur ses positions et solidaire de toutes les prises de position et décisions du M-5.
Les autres délégations ont réitéré leurs positions exprimées à maintes reprises à savoir des charges contre l'opposition qui veut déstabiliser les institutions et la nécessité de mieux gouverner mais sans aller jusqu'à réclamer la démission du président de la république selon les représentants de la société civile.

Du tout la délégation de la CEDEAO a pris bonne note et s'est engagée à en faire un bon usage.
Il faut rappeler que ce séjour de la CEDEAO intervient au lendemain d'une mission infructueuse voire humiliante du Premier Ministre auprès du Chérif de Nioro. Le but du déplacement était d'obtenir du respecté Cherif une intervention auprès de l'Imam Mahmoud Dicko et le M5-RFP l'annulation du meeting du 19 juin. La mission s'est sodée par une colérique fin de non-recevoir doublée d'oukases : le renvoi de Madame le Président de la Cour constitutionnelle Manassa Danioko et faire interdiction au fiston Karim Keita de s'immiscer dans la gestion des affaires publiques. Autant demander la lune à IBK.
Nous l'écrivions dans notre parution d'hier : la messe est dite pour le 19 juin.

Karamoko B. KEITA

Ballinu Montana

CFR : Cérémonie de lancement de la plateforme CONVERGENCE DES FORCES REPUBLICAINES Mardi 16 Juin Mémorial Modibo Keita 16H Oui a la stabilité des institutions républicaines !
Snap:ballinumontana7 #BMSCOM

Moussa Baba Coulibaly

"On ne doit pas trop marchander avec un fou vendeur de couteaux". Proverbe

Drissa Sacko

Moi à la place de certaines personnes qui ont leurs noms sur le PV de conciliation, j'aurais préféré garder ma dignité que d'être présent.

Ali Daou

Les militants du Parti Faso Kewale, et les Sympathisants de son président Adama KANE sont invités à participer massivement au rassemblement du vendredi 19 juin 2020 à la place de l'indépendance, à l'intérieur comme a l'extérieur. Ensemble pour la victoire finale .
Moussa SAMAKE Secrétaire Général

Justice Mali Justice

Je sais que IBK ne partira pas le vendredi. On se connaît au Mali.

Jeune Afrique

Que s'est-il vraiment passé dans l'après-midi du 26 mai ? Quand et comment a été tué Raphaël Yanyi, le juge qui, la veille encore, présidait avec opiniâtreté les audiences du procès le plus politique et le plus retentissant de ces dernières années, celui de Vital Kamerhe ? L'affaire, pleine d'incohérences, défraie la chronique.

Nelson Mandela

C ' est dans des moments difficiles comme ceux-ci qu'on nous rappelle que seul, personne ne peut changer le monde. Mais nos efforts collectifs peuvent submerger nos sociétés pour le mieux. #Each1Feed1 est l'occasion pour nous de faire du bien à nos communautés. Faites un don et aidez à lutter contre la faim.
Avec votre aide, nous pouvons fournir un soutien à plus de familles et de personnes qui ont été dévastatrices par le confinement en faisant un don pour les aliments et les produits d'hygiène #Ubuntu
Chaque don aide.

Bah Salim

Imam Mahamoud Dicko est une bibliothèque de sagesse ! Donc sortez mais soyez sages comme votre guide ! Pas de violences

Guimba Makalou

Rendez-vous à la place de l'indépendance le 19 juin à 14h pour l'assaut final. Ensemble mobilisons nous pour le bonheur du Mali

Boua vous n'avez jamais tenu aucune de vos promesses depuis 2013 à nos jours.vous avez perdu la confiance du peuple. Donc dégagez.

Daba Diallo

Le SNEC bénéficiera désormais du combat des autres après avoir trahi la synergie.
L'objectif atteint sans le soutien de l'UNTM

Mohamed Attaher Halidou

Si,le pays est dans la crise politique aujourd'hui ,c'est de sa faute et de sa responsabilité première.
Nous alertions déjà et les événements en cours semblent nous donner raison. Lisez :
Manassa : Où est donc ta gloire ?
Une justice aux ordres, ligotée ? Au service du peuple ou du Prince?
" Un pays a beau être pauvre.Les citoyens ont beau végéter dans la misère. S'il existe un minimum de justice. Alors, l'espoir demeure. Mais si ce minimum n'existe pas. Alors nous courons tous vers la dérive ". Feu Abdoulaye Garba Tapo alors ministre de la justice sous le magistère du Président ATT.Il nous avertissait déjà. Hélas,il n'a jamais été écouté encore moins jusqu'à sa mort. Il est parti au moins avec le serment du devoir bien accompli et libre avec sa conscience.
C est vrai aussi tout le monde n'est pas Me Garba Tapo.
Non à l instrumentalisation de l'appareil judicaire. Oui, Le juge ne doit jamais oublier son serment : celui de dire le droit au nom du peuple malien.
Le show, c est Manassa qui l'anime, il fixe le cap, fait et défait ! Quel Chef d'Oschestre! Une démocratie à vau-l'eau, le vote des électeurs est sacrifié.
Manassa , c'est la VAR, ironisent certains.
Cette proclamation des résultats par la Cour de Manassa surprend ,étonne et détonne plus d'un. Elle enterre définitivement la démocratie. Son comportement n'honore nullement la Cour Constitutionnelle du Mali.En effet, depuis hier , certains candidats étaient déjà informés de leurs victoires avant même la proclamation officielle des résultats par la Cour Constitutionnelle. Ils se congratilaient et remercier Dieu et Manassa.
Où est la crédibilité ? Où est le sérieux ? Non. Notre démocratie arrachée au prix du sang de nos martyrs ne mérite pas cette farce, cette mise en scène.
Les idées se bousculent encore et encore dans ma tête.... Mon indignation est grande !
Où est la justice mon Dieu ! La plaie du Mali, c'est sa justice. C est mon intime conviction.
Que Dieu sauve le Mali et sa démocratie ! Les signaux sont au rouge!
Bien à vous mes chers amis !!!
Toujours avec le même plaisir !!!

Nabil Traore

Bravo les enseignants du Mali .

Perzan Evry

Vous avez compris que Cabri mort n'a plus peur du couteau
Le 19 Juin à 14h Vive la 4ème république

Amadou Sanogo

"L'annonce de la formation d'un gouvernement d'union nationale faite par le président"...
Dans son domaine qu'il excelle, IBK le méprisant fort de ses stratégies diviseur tente encore de diviser le M5 au lieu de chercher une solution pour l'accalmie des maux qui ont engendré à ces frustrations.
Il trouve que le soulèvement de ce mouvement est une question d'intérêt politique, et non des revendications raisonnables qui sont presque tangibles. Avec cette pensée de l'emphase lyriste, IBK demande son PM de former un gouvernement d'union national pour pêcher les gros poissons du mouvement M5 qui veulent encore rejoindre la table à manger certains acteurs du 1991 qui n'inspirent pas d'ailleurs de confiance.
Ce que je redoute est que l'imam est honnête et il n'hésite pas d'allé jusqu'au bout pour atteindre ses objectifs... IBK connaît très bien qui est l'imam Dicko il fait semblant, que les perroquets du régime se ressaisissent IBK n'est pas le Mali.
Il a préféré de renier toute possibilité qui pouvait être une sortie de la crise, l'organisation désastreuse des élections législatives sont des preuves qu'il s'en fout de la stabilité du pays, sinon pourquoi la CC a pu morceler les résultats à sa guise ?
Nulle part je n'ai dis, ni soutenu un coup d'État mais je suis sûr qu'IBK n'a pas la solution et il ne cherche pas la solution, il veut juste faire le reste de son deuxième quinquennat en toute tranquillité et passer le relais à ses progénitures et sa famille politique.
Le vieux essaie juste sa stratégie de division encore, sinon il y'aura rien comme solution. L'application de l'article: 39 en dit plus.
Tâchons d'y réfléchir A. SANOGO

Diakité Modibo

Félicitation aux enseignants, maintenant place aux questions de sécurité et de détournements des derniers publics.

Étoile-Mali

L' arrivée du Président de la commission paix et sécurité et affaires politique de la CEDEAO au Mali.
Il est accompagné de la conseillère diplomatique de la CEDEAO. La délégation doit rencontrer le président de la République, Ibrahim Boubacar Keita, le Chef du Mouvement du 5 juin, l'imam Mahmoud Dicko, et le Premier ministre.

Touré Abdoul Karim

Les médias et les réseaux sociaux ont beaucoup contribué à l'éveil des consciences en Afrique francophone pour ce qui concerne les colonies françaises.
Si on jette un regard sur l'histoire des courants de libération de L'Afrique des indépendances, on remarque que les sociétés civiles se mobilisaient en syndicats de lutte civile.
Aujourd'hui les courants de lutte utilisent les canneaux d'information pour sensibiliser et mener la lutte.
Les réseaux qui s'installent en Afrique occidentale et qui reprennent le contrôle sont devenus des réseaux armés qui se multiplieront par l'appui des multinationales qui financent leur conquête de L'Afrique surtout par le terrorisme qui a été transporté pour servir de cause de conflit.
Du Mali, au Niger, allant au Burkina et la côte d'ivoire, tous ces pays dessinent des grands foyers de terreur à travers la création de milices privées un peu partout dans la zone.
Cette situation, n'empêche pas à la France et tous les auteurs pays de l'union européenne et l'otan d'installer des bases militaires un peu partout et de sécuriser des zones stratégiques.
Ce sont les États qui sont affaiblis et les armées de nos pays qui sont disloquées.
Une attaque militaire, ne peut avoir une réponse autre que militaire.
Les nouveaux activistes et libérateurs de L'Afrique doivent se transformer en soldats, parce que les lieux de pillage et d'exploitations n'ont pas vocation d'être ouverts aux civils qui luttent pour y mettre fin.
Ces pays sont à feu actuellement, mais les militaires étrangers sont peinards dans les bases installées un peu partout dans ces vastes zones.
Touré Abdoul Karim.

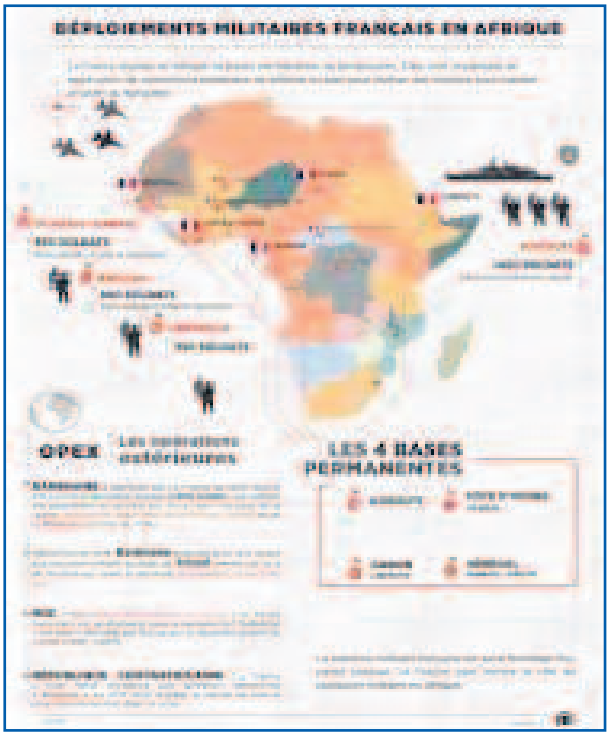

Mamadou Ba

Peuple du CNID FASO YIRIWA TON répondez massivement comme d'habitude à l'appel de l'honneur et de la dignité ce vendredi 19 juin 2020.

« LU SUR LA TOILE »

Mamadou Tota Fofana

Le Rassemblement du Sursaut National du vendredi est autorisé par le Gouverneur du district de Bamako. CMAS

Jusqu'à présent il (IBK) n'a pas compris la leçon. On tend la main à quelqu'un qui est loin de toi. Ce qui veut dire que son peuple est loin de lui. #ImamDICKO #Conférence_de_presse

Dol Coumbi

Je suis contre le coup d'état mais IBK doit partir. Nous ne reconnaissons plus le grand Mali à cause de son incompétence notoire. Trop c'est trop !

Sore Yacouba

IBK DOIT QUITTER LE POUVOIR CE VENDREDI. Courage au peuple Malien pour leur lutte noble.

Malien Koura

Il faut déplacer la capitale à MOPTI: Les familles fondatrices de Bamako, est ce une institution? Ils parlent au nom de qui? Avec quelle légitimité? Mamedy Dioula Drame

Djamila Ferdjani

On se rend compte que l'une des plus belles utilisations des réseaux sociaux, c'est la dénonciation des faits inceptables et inhumains. A force d'indignations, un jour inchAllah, la tendance se renversera et l'Humanité vaincra. #GeorgeFloyd RIP.

KONATE Malick

"Ils pensent que je vais appeler les gens de surseoir à cette manifestation comme la dernière fois. Non ! Ils se trompent car ça ne sera pas le cas. Nous maintenons notre manifestation et nous irons jusqu'au bout." #ImamDicko

AgendaMali2023

Replying to @konate90 il ne s'agit pas d'une dispute politico politicienne. La solution au malaise du Mali se trouve hors de l'arene politique. @IBK_PRMALI et les institutions qu'il a mis en place ne repondent plus aux attentes sociales economiques et securitaires des #Maliens

Makaveli

Tous les analystes indépendants sont d'avis que le problème du Mali est structurel et chasser IBK ne le résoudra pas. Au contraire, un brusque changement de régime ne ferait que compliquer d'avantage un tableau politico-sécuritaire qui frôle l'imbroglio.

Mahamoud Touré ▶ Réseau Des Jeunes Du CNID-FYT
9 min ·

DOSSIER

COMBAT POUR LE MULTIPARTISME

Montaga Tall est le premier homme politique a agir à visage découvert pour le multipartisme.

En 1979, le Parti malien pour la démocratie et la révolution (PMDR) appelle, lors de sa conférence de Tombouctou en 1979, « les patriotes et démocrates maliens » à s'unir pour combattre le régime de Moussa Traoré.

En 1984 est créé le Front démocratique des patriotes maliens, en 1986 le Front national démocratique populaire (FNDP) qui comprend le Parti malien du travail (PMT), le PMDR, le PDPM, rejoint en 1989 par l'US-RDA.

L'Union nationale des travailleurs du Mali tient son conseil central extraordinaire les 28 et 29 mai 1990 et déclare : « Considérant que le parti unique constitutionnel et institutionnel ne répond plus aux aspirations

Hors série

Mali : « Soumaïla Cissé est en vie, il reviendra bientôt », le président IBK rassure

Au Mali, le président Ibrahim Boubacar Keïta a assuré mardi que le chef de l'opposition Soumaïla Cissé, enlevé le 25 mars en pleine campagne dans la région de Tombouctou par de présumés djihadistes, est en vie.

« Soumaïla Cissé est en vie », a dit le président malien ajoutant que les autorités détenaient des « preuves » qu'il était vivant. « Nous connaissons ses ravisseurs. Et s'il plaît à Dieu, il reviendra bientôt », a dit le chef de l'Etat devant des responsables et des membres de la société civile. En effet, le chef de l'Etat prenait la parole pour tenter de dissiper la contestation dont il fait l'objet. Il a également annoncé des consultations pour la formation d'un gouvernement d'union nationale. Le M5, mouvement de contestation a fait descendre dans la rue le 5 juin des dizaines de milliers de personnes qui ont réclamé sa démission. Le sort de Soumaïla Cissé figurait parmi les préoccupations des manifestants, avec la persistance de la violence ou le marasme économique.

Soumaïla Cissé, deuxième à trois reprises de l'élection présidentielle, a été kidnappé le 25 mars alors qu'il était en campagne pour les élections législatives dans son fief électoral de Niafounké, dans la région de Tombouctou (nord-ouest). Il s'agissait d'un enlèvement sans précédent d'une personnalité de cette envergure, même dans un pays et un contexte sécuritaire où de nombreux rapts ont été perpétrés pour différentes raisons.

Mahmoud Dicko sur la position du Chérif de Nioro : « Je suis dans la lutte, c'est ça qu'il a dit »

Au cours de son point de presse du mercredi, Mahmoud Dicko a rapporté le regard de Bouyé Haidara sur la grande manifestation prévue le 19 juin à Bamako.

D'après l'imam, le Chérif de Nioro est engagé dans le combat initié par le Mouvement M5-RFP. Il affirme que le pouvoir avait cru compter sur ce dernier pour obtenir l'annulation du rassemblement. Mais il se serait montré intransigeant. S'agissant des multiples tractations, Mahmoud Dicko indique qu'ils écouteront tout le monde sans que cela n'impacte sur la détermination du mouvement. « Si les populations obtiennent ce qu'elles demandent, tant mieux. Au cas contraire, nous sortirons jusqu'à ce que le Monde s'en aperçoive », a-t-il déclaré.

Insécurité au Mali : Les enlèvements de préfets se multiplient

Deux sous-préfets ont été enlevés mercredi 17 juin 2020 dans la préfecture de Diré, située dans la région de Tombouctou. En décembre et en mai dernier, deux autres représentants de l'administration (il s'agit de d'un préfet et d'un sous-préfet) avaient été enlevés au nord et au centre du Mali, on est toujours sans nouvelles d'eux, et à Bamako, on est inquiet. Les familles des préfets et sous-préfets enlevés dans le nord et le centre au cours des sept derniers mois ne cachent pas leurs inquiétudes. Le ministère malien de l'Administration territoriale non plus. Un responsable de ce département affirme que tout est mis en œuvre pour retrouver ces serviteurs de l'État. Les ravisseurs utilisent quasiment toujours la même méthode : des hommes armés, à motos ou à bord de véhicules, interviennent, organisent le rapt, et repartent en vitesse. Ainsi en fut-il lors de l'enlèvement des deux sous-préfets ce mercredi à Diré dans la région malienne de Tombouctou. Selon les témoins, tout a commencé ce mercredi vers 13h TU. Près de dix hommes armés, à bord d'un véhicule pick-up, sont arrivés dans la localité de Diré située dans la région de Tombouctou. Plutôt informés, ils ont rapidement pris la direction de la préfecture de Diré. Le sous-préfet central, Sidya Coulibaly et le sous-préfet d'une commune rurale voisine, sont tenus en joue. Contraints, ils montent tous à bord d'un véhicule officiel. Un caporal de l'armée malienne est également enlevé. Le véhicule de l'État démarre en trombe avec ravisseurs et otages.

Pas de revendication

Selon un élu de la localité contacté par RFI, peu après des coups de feu sont entendus. Le militaire enlevé avec les deux sous-préfets arrive à prendre ses jambes à son cou. Il disparait. Les deux fonctionnaires de l'État sont conduits au nord de la localité de Diré.

Il n'y a pas encore de revendication. Mais plusieurs hypothèses pour expliquer le rapt, comme d'autres d'ailleurs : les prises d'otages de fonctionnaires maliens se font à cause de litiges liés aux élections locales, mais aussi dans le cadre de règlements de comptes. C'est enfin parfois l'œuvre de jihadistes qui ne veulent pas entendre parler dans ces contrées de représentants de l'administration.

Sanctions programmées de L'ONU contre les meneurs du M5 : « Fake news ! » selon MME MBARANGA GASARABWE, représentante spéciale adjointe de la MINUSMA

Alors que le peuple retient son souffle pour la seconde sortie des opposants conduits par Mahmoud Dicko, une éventualité prendrait forme : celle d'un régime de sanctions à l'endroit de certains leaders du M5-RFP. Suite à cette information nous avons joint la représentante spéciale adjointe pour la Minusma. Cette dernière dément ce qui a fait le buzz sur les réseaux sociaux précisant que cela ne relève nullement du mandat de la MINUSMA.
Sereine, Mbaranga Gasarabwe s'est exprimée sans langue de bois. D'emblée, elle a indiqué avoir été contactée à maintes reprises afin de situer par rapport à la véracité de cette information qui a pourtant enflammé la toile. « C'est des fakes news ! Sanctionner des gens qui veulent marcher, ce n'est pas possible, on ne peut pas faire ça. Ce n'est pas de notre ressort», a insisté la Représentante spéciale adjointe pour la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA).

Disparition de Soumaïla Cissé : Le parlement panafricain veut...

Soumaïla Cissé est porté disparu depuis maintenant plus de deux mois et demi. Le chef de l'opposition malienne a été enlevé le 25 mars 2020 dans la région de Tombouctou dans le nord-ouest du pays par un groupe armé. Plusieurs institutions africaines s'inquiètent de cette situation qui dure. L'Assemblée parlementaire de la Francophonie, le Parlement panafricain et l'Union parlementaire africaine lancent un appel aux autorités maliennes et aux forces de maintien de la paix comme la Minusma et Barkhane, afin qu'elles multiplient leurs efforts pour sa libération.

Une patrouille de l'armée attaquée : Au moins 24 soldats perdent la vie

Les faits se sont produits dans l'après-midi du dimanche 13 juin dernier, dans la région de Ségou, plus précisément dans le cercle de Niono. Une patrouille de l'armée composée d'environ 12 véhicules à bord desquels se trouvaient 64 éléments dont deux lieutenants, est tombée dans une embuscade dans la localité de Bouka Wérè. Un convoi militaire a été attaqué dimanche, a annoncé lundi dernier, l'armée sur Internet. Seuls six soldats auraient pu se sauver. Le sort des autres soldats n'est pas encore clair. L'armée n'a pas précisé le nombre de soldats portés disparus. Dans une première déclaration sur l'attaque, le nombre de membres de l'armée dans le convoi était de 64. C'était la dernière d'une série d'attaques de groupes djihadistes contre l'armée. Des centaines de soldats ont été tués au cours des derniers mois.

Gao : Braquage meurtriers

Le 14 juin dernier sur l'axe Talataye-Gao (précisément dans la zone de Djebock), des bandits armés ont ouvert le feu sur un véhicule de transport civil appartenant à des Idaksahak, tuant une femme et son bébé âgé de quelques mois et un jeune mineur. Il y a également trois blessés dont deux femmes. La femme tuée avec son nourrisson s'appellent Bossa Walet Hamada. Les deux autres femmes blessées sont Tawanit walet Moudala et Khadijitou walet Inikli.
Les corps sans vie de la femme et de son bébé ainsi que du jeune homme tué sont transportés avec les blessés à Gao. Les assaillants ont fouillé les blessés les dépouillant de leur argent et sont partis sans emporter le véhicule par peur d'être découvert comme auteurs de ce crime abominable.

Tarkint : Deux casques bleus tués

Les faits se sont déroulés, le samedi 13 juin, aux alentours de 19 heures, dans la commune de Tarkint, au Nord-Est de Gao. Des individus armés se réclamant du JNIM ont attaqué un convoi de casques bleus de la MINUSMA qui effectuait la liaison Tessalit-Gao.
Au moment des faits le convoi était à l'arrêt. Ainsi, deux casques bleus présentés comme membres du contingent égyptien de la MINUSMA ont été tués. Un camion-citerne leur appartenant a également été endommagé.
Cette attaque a été condamnée par le chef de la MINUSMA, M. Annadif en déclarant que « ces Casques bleus sont morts au service de la paix au Mali ». Pour lui, ces « actes lâches ont pour but de paralyser les opérations de la Mission sur le terrain ». Avant de conclure sur le fait que « nous devrons conjuguer tous les efforts afin d'identifier et d'appréhender les responsables de ces actes terroristes pour qu'ils répondent de leurs crimes devant la justice ».

La filiation étatique du terrorisme au mali

L'Ex-« chargé des affaires Extérieures » du « Conseil de transition de l'État » fictif de l' « Azawad », monsieur Hama Ag MAHMOUD (2014) affirmait avec autant de force que de conviction que :
- « La France a demandé au MNLA de l'aider à faire déserter tous les combattants de l'Azawad qui étaient dans l'armée libyenne, pendant la guerre libyenne. Ensuite de bloquer le recrutement des Libyens dans l'Azawad et dans l'Aïr au Niger. Et en contrepartie, elle nous avait donné son feu vert pour l'indépendance de l'Azawad. C'est l'accord qui a été conclu... »
Loin de contredire cette affirmation, l'ex- ambassadeur (2002-2006) de la France au Mali, monsieur Nicolas NORMAND (2019), alla même jusqu'à avouer que « l'intervention française », par « Opération Serval » du 11 janvier 2013, « a empêché l'armée malienne de libérer la totalité du territoire national. C'est d'autant plus grave qu'aujourd'hui la ville de Kidal est dirigée par le Haut conseil pour l'Unité de l'Azawad (HCUA). »
À la lumière de cet aveu, il n'y a plus lieu de se méprendre sur la nature de la tragédie malienne. Celle-ci consiste belle et bien en une guerre d'agression des gouvernements français contre la République du Mali. En effet, loin d'être une « guerre asymétrique » comme le laisserait entendre le président Ibrahim Boubacar KEÏTA (2018) à la suite de bien d'autres idéologues euro-occidentaux, la guerre qu'imposent les gouvernements français et leurs alliés au Burkina-Faso, au Mali et au Niger depuis le 17 janvier 2012, consiste en une guerre par procuration en vue de livrer les richesses des zones sahélo-sahariennes aux pillages des entreprises françaises et euro-occidentales qui entendent y éloigner celles compétitrices de la Chine.
Pour bien escroquer les Peuples du Sahel de toute possibilité de pleine jouissance des richesses de leurs sols et de leurs sous-sols, comme c'est malheureusement le cas en République Démocratique du Congo depuis son accession formelle à l'indépendance le 20 juin 1960, des militatrocraties euro-occidentales ont inventé le « droit d'ingérence ».

Le triptyque globalisé des organisations terroristes islamistes

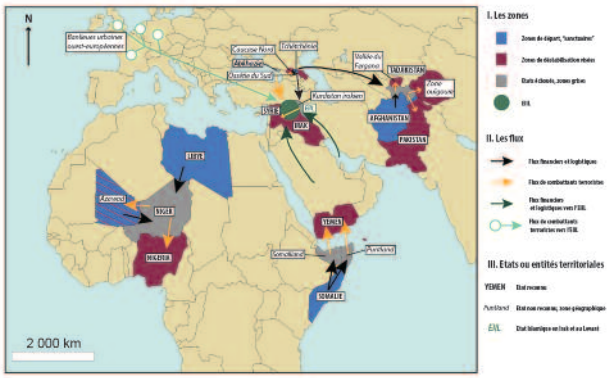

Cette invention les autorisa à créer des soldats de l'ONU. Ce faisant, elles parvinrent même à transformer les Forces de sécurité africaines et celles d'autres continents, par conscription au sein des « troupes de maintien de la paix » là où il n'y a guère de paix, en des soldats mercenaires pour servir les fins inavouables ayant motivé la confection de cet habit neuf du colonialisme que constitue le « droit d'ingérence ». Prétextant ainsi d'un « devoir d'ingérence » indispensable à la paix et à la sérénité mondiales, ces militarocraties poursuivent allègrement de nos jours, après l'esclavage du temps de la Renaissance et des invasions coloniales qui lui firent consécutives, le saccage non seulement des richesses matérielles et immatérielles des Subsahariens notamment, mais aussi leur « État-civil ».
Chose certaine, avec le « devoir d'ingérence », se pose plus que jamais aux Peuples subsahariens le besoin de restauration de leur « État-civil » dans l'environnement interétatique au troisième millénaire, entamé avec le vent de l'homogénéisation de l'espace idéologique soufflant, à partir du gorbatchévisme (1985-1991), découlant de l'effacement apparent du binôme Est-Ouest.

Longueuil le 10 juin 2020. - DIARRA Bakary Sidiky N'Badiallah – Boniface

FOFY® INDUSTRIES

L'équipementier de votre maison

CUVES

MALISADIO

Santé · Sécurité · Economie

LA 9è REVUE DU MATD : Des perspectives nouvelles, après sa validation

A l'issue de deux jours de travaux les 17 et 18 juin 2020, les participants ont validé hier le rapport de la 9è revue du secteur administration territoriale, fonction publique et sécurité intérieure, le rapport présenté a été validé.

L'organisation de la 9è revue sectorielle fait suite à la lettre circulaire N°00676/MEF-SG du 7 février 2020 du ministre de l'économie et des finances relative à la préparation et la tenue des revues des budgets-programmes, des revues des projets-programmes, des revues sectorielles, des revues régionales, de la revue CREDD et des ODD et de la revue budgétaire conjointe pour l'année 2020. La revue sectorielle s'inscrit donc dans le processus de la revue du CREDD et de la préparation du budget de l'année 2021.

Le CREDD constitue le cadre de référence pour la conception, la mise en œuvre et le suivi des différentes politiques et stratégies de développement, tant au niveau national que sectoriel pour la période 2019-2023. Sa mise en œuvre, selon l'atelier de son validation hier, fait l'objet d'un suivi régulier en application du décret N°2018-0623/PM-RM du 8 août 2018 fixant les mécanismes institutionnels de pilotage et de suivi-évaluation du CREDD et des ODD.

L'année 2019 constitue la première année de mise en œuvre du CREDD 2019-2023, après celui de 2016-2018. A cet effet, cette 9è revue sectorielle validée permettra de faire le bilan du secteur, à la fois sur le plan budgétaire, opérationnel et stratégique pour l'année 2019. Les différentes revues sectorielles contribueront donc à alimenter le rapport de suivi-évaluation de la mise en œuvre du CREDD 2019-2023 pour l'année 2019.

La revue sectorielle comme instrument institutionnel permet à tous les acteurs de participer au processus et d'être informés du niveau de mise en œuvre des politiques et des stratégies, afin de pouvoir vérifier si les stratégies adoptées sont efficaces et permettent de réduire la pauvreté. Le pilotage de la revue repose donc sur un suivi sectoriel assuré par la CPS, qui s'appuie sur les services centraux, régionaux et subrégionaux des Départements ministériels du secteur. Ainsi, les données collectées sur l'état d'exécution annuelle des différentes politiques et des stratégies ont été validées par les acteurs du secteur.

« La revue sectorielle étant considérée comme l'une des activités régaliennes de la CPS, cette 9è revue validé s'inscrit, à cet effet, dans le cadre de l'exécution du programme d'activités 2020 de la CPS », renseigne la directrice de la CPS-S-AT/FP/SI.

Selon Mme Sidibé Kadiatou Sidibé dite Djitou, la revue constitue également une des étapes du suivi de la mise en œuvre des différentes politiques et stratégies du secteur, à savoir : la politique nationale de décentralisation, la politique nationale des frontières, la politique nationale du travail, la politique nationale de sécurité et de la protection civile, la politique nationale de la gestion axée sur les résultats, la politique nationale de transparence, la politique nationale de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme, la stratégie nationale de l'état civil, la stratégie de l'administration du territoire, la stratégie de la fonction publique, la stratégie nationale de réduction des risques et catastrophes, la stratégie de développement institutionnel (programme de développement Institutionnel 2), la stratégie des réformes institutionnelles et des relations avec la société civile, la stratégie de la réconciliation nationale et la stratégie des affaires religieuses et du culte.

Dans sa stratégie, on note la restauration de la paix, de la sécurité et le renforcement du vivre ensemble. Comme objectif global, la restauration de la paix et l'assurance de la sécurité des personnes et des biens, etc.

Dans les états de mise en œuvre et les recommandations des participants, il a été dit d'approfondir la collaboration entre la CPS et la CONFED, de mettre à la disposition de la CPS, à temps, les informations relatives aux revues (P/P et sectorielle), d'opérationnaliser le comité de coordination de la CPS sous la responsabilité de la CPS, de tous les acteurs du secteur (fournisseurs de données) et le ministère de tutelle. Les structures impliquées étant CONFED, la CPS et tous les ministères du secteur. Dans les observations, les participants à l'atelier ont fait des recommandations sur la tenue d'une rencontre, le retard dans la mise à disposition à temps des données et la tenue de la 1ère réunion du comité de coordination. Ainsi, les données du rapport de la 9è revue sectorielle 2019 sont validées. L'année prochaine, seront validées les données de 2020. Et c'est dans une atmosphère morose avec le deuil national, que les participants ont pris congé de la salle du gouvernorat du District de Bamako.

Ibrahim Sanogo

La Covid-19 : Les Maliens semblent oublier la maladie !

Après la confirmation des premiers cas de covid-19 au Mali, suite au communiqué du ministère de la Santé et des Affaires sociales, le 25 mars 2020, c'était la panique à Bamako. Actuellement, la population semble avoir oublié la maladie. Les regroupements se font comme s'il n'y avait pas de virus qui circule. Dans les marchés, les Sotramas, sur les motos, le respect des mesures barrières serait difficile au Mali. Quelques personnes nous ont livré leurs avis sur la situation.

Awa Toumagnon, Étudiante : la covid-19 existe bien au Mali malgré que beaucoup n'y croient pas. La population n'a accès qu'aux chiffres qui augmentent ou diminuent mais pas aux images confirmant les cas comme on a l'habitude de voir dans les pays les plus touchés par la pandémie. Aussi au Mali, les mesures de prévention ne sont pas respectées par la majeure partie de la population par manque de moyens, par la négligence de l'Etat, la corruption et la pauvreté et juste parce que d'autres n'y croient pas. Ils se disent que c'est juste un simple rhume et ils prennent la situation à la légère. Ceux qui n'y croient pas disent que le gouvernement cherche juste à se faire de l'argent en mentant. Les gens continuent avec les activités comme si de rien n'était. Par ailleurs l'État ne prend pas des mesures pour qu'elles soient respectées car il n'y veille pas.

Moussokoura Traoré, étudiante : je pense que les Maliens ont tendance à négliger les choses et cette maladie en fait partie. Bon nombre de Maliens pensent que cette maladie n'existe pas. Ils pensent que c'est une invention du gouvernement pour se faire de l'argent donc ils ne respectent pas les mesures prises. Les chiffres continuent de grimper à cause de la négligence. Il faut que les gens y croient.
Hadiaratou Togo, étudiante : Même si la covid-19 existe, je pense qu'il y a un camouflage au Mali. Je doute vraiment des chiffres que je vois tous les jours à la télévision. Par exemple Moussa Mara et Nianian Aliou Traoré ont vite retrouvé la santé après leurs contaminations donc j'y crois pas trop, il y a un jeu politique.
Notieké Diarra, enseignant: La covid-19 est une réalité au Mali. Le climat de notre pays qui empêche la propagation de cette maladie, raison pour laquelle certaines personnes disent que cette pandémie n'est pas une réalité au Mali.

Drissa Mariko, étudiant: La covid-19, je ne sais plus où mettre la tête. Après des matchs de football organisés en mai 2020, le rassemblement de 20.000 personnes à l'appel du collectif Adama mardi 2 juin suivi de ceux du week-end, et ici chez nous, le rassemblement du 5 juin pour réclamer la démission du Président posent l'épineuse question du dépistage voire du suivi des participants normalement, si le danger est bien réel ! Donc beaucoup ne croyaient pas, depuis le début, à l'existence d'une telle maladie chez nous, et beaucoup commencent à en douter fortement. Les mesures barrières au Mali c'est de la formalité. Allez voir la population malienne dans nos marchés, les lieux de culte, etc. mais le nombre de cas ne grimpe pas d'une façon exponentielle comme chez les occidentaux et les asiatiques. Pourquoi ? Mais mieux vaut prévenir que guérir, je respecte quelques mesures barrières et me remets à Allah pour le reste, puisque c'est impossible de les appliquer à 100% ici au Mali.

Bréma Ely Dicko, sociologue : Je pense que la covid-19 est une réalité macabre et la pire pandémie des 100 dernières années. La covid a fragilisé davantage notre économie qui était déjà affectée par huit années d'insécurité généralisée et de lutte contre le terrorisme. Le Mali est un pays continental qui dépend économiquement des autres pays côtiers pour l'accès aux ports et aux importations mais aussi pour l'exportation de son coton, de l'or, du bétail. Les mesures restrictives prises par les autorités (couvre-feu, fermeture des frontières, des gares routières, etc.) bien que nécessaires ont eu un impact négatif sur le coût de la vie, elles ont anéanti une économie nocturne (bars, restaurants, gargotes, etc.). Les grins qui sont des lieux de sociabilité ont été aussi touchés. De façon générale, la covid a créé une stigmatisation des malades, des migrants. En face d'une maladie importée, les comportements sont toujours partagés. Ceux qui n'y croient pas estiment qu'il y a une marchandisation de la part de l'État. Ceux qui y croient, vivent en majorité d'une économie informelle, et sont par conséquent obligés de travailler au jour le jour pour gagner leur vie sans le respect strict des mesures barrières. Une minorité tente de respecter les consignes dans l'espoir d'une fin proche.
Le sociologue, en tant que médecin de la société, tente de contribuer à la compréhension des comportements des citoyens, de produire des données à même d'aider les politiques dans la prise de décision. Il peut conseiller les autorités sur les acteurs et les leviers à mobiliser pour mieux aider les politiques, à identifier les voies et moyens adéquats dans le cadre de l'information et de la sensibilisation.

Propos recueillis par Ibrahim Sanogo

Exécutions extrajudiciaires : Le Mali interpellé !

Un expert de l'ONU a exhorté, vendredi, le Mali à intensifier de toute urgence ses efforts pour mettre fin aux graves violations des droits de l'homme perpétrées par les militaires du pays, y compris une série d'exécutions extrajudiciaires qui aurait fait plusieurs dizaines de morts parmi les civils ce mois-ci.

« Les tueries de ces civils ne sont pas des événements isolés », a déclaré Alioune Tine, l'expert indépendant sur la situation des droits de l'homme au Mali. « Elles font partie d'une tendance croissante et inquiétante dans laquelle les forces armées maliennes commettent en toute impunité de graves violations des droits humains ».

Selon M. Tine, le climat actuel d'impunité endémique qui touche le pays d'Afrique de l'Ouest perpétue la violence et favorise la méfiance au sein de la population. « C'est le contraire de ce dont le Mali a besoin dans sa quête pour restaurer l'autorité de l'État dans tout le pays et assurer une coexistence pacifique entre les communautés », a-t-il dit.

Exécutions extrajudiciaires par des militaires dans le centre du pays

L'expert a reçu des informations confirmant que le 3 juin, un convoi militaire d'une dizaine de véhicules a pris d'assaut le village de Yangassadiou dans la région centrale de Mopti et exécuté sommairement au moins 15 personnes et en a arrêté plusieurs autres.

Le 5 juin, à Binedama, également dans la région de Mopti, des soldats d'un convoi militaire de 30 véhicules et un groupe de chasseurs traditionnels Dogons armés (dozos) les accompagnant auraient tué au moins 37 personnes, dont trois femmes et trois enfants, après avoir ouvert le feu sans discernement sur des villageois Peuls qui s'enfuyaient.

Un jour plus tard, une autre unité militaire a effectué un raid sur le village de Massabougou dans la région de Ségou, exécutant sommairement neuf hommes, tous membres de la communauté Peul.

« Le Mali doit veiller à ce que des enquêtes rapides, approfondies et impartiales soient menées sur ces exécutions », a déclaré M. Tine. « Le pays doit prendre d'urgence des mesures efficaces pour mettre fin à la privation arbitraire de la vie et mettre fin au cercle vicieux de l'impunité qui permet ces graves violations ».

Selon une récente note trimestrielle publiée par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), au cours des trois premiers mois de l'année, les forces nationales de défense et de sécurité maliennes – dont certaines opérant dans le cadre de la Force conjointe du G5 Sahel – ont commis 119 exécutions extrajudiciaires, 32 disparitions forcées et 116 arrestations arbitraires. La plupart de ces incidents ont eu lieu dans les régions de Mopti et Ségou.

« En plus de ces violations par les forces de sécurité et de défense étatiques, les communautés du centre du Mali continuent de subir des violences sans fin de la part de groupes armés non étatiques/fondés sur l'appartenance communautaire qui commettent des atteintes aux droits humains en toute impunité », a dénoncé l'expert.

L'expert

Alioune Tine, du Sénégal, a pris ses fonctions d'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme au Mali le 1er mai 2018. Le mandat d'expert indépendant a été renouvelé par le Conseil des droits de l'homme le 22 mars 2019 pour une période d'un an afin d'aider le gouvernement du Mali dans ses actions de promotion et de protection des droits de l'homme et dans la mise en œuvre des recommandations formulées dans les résolutions du Conseil.

Tine a été un membre fondateur et le Président de la Rencontre Africaine Pour la Défense Des Droits de l'Homme (RADDHO) et Coordinateur du Forum des ONG Africaines à la Conférence Mondiale contre le Racisme en 2000. Entre 2014 et 2018, M. Tine a été directeur régional d'Amnesty International pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Il a publié de nombreux articles et études sur la littérature et les droits de l'homme.

Note

Les Experts indépendants font partie de ce qui est désigné sous le nom des procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. Les procédures spéciales, l'organe le plus important d'experts indépendants du Système des droits de l'homme de l'ONU, est le terme général appliqué aux mécanismes d'enquête et de suivi indépendants du Conseil qui s'adressent aux situations spécifiques des pays ou aux questions thématiques partout dans le monde.

Les experts des procédures spéciales travaillent à titre bénévole ; ils ne font pas partie du personnel de l'ONU et ils ne reçoivent pas de salaire pour leur travail. Ils sont indépendants des gouvernements et des organisations et ils exercent leurs fonctions à titre indépendant.

UN

Relance économique : Les recommandations de la CEA et ses partenaires

La Commission économique pour l'Afrique (CEA) de la CEDEAO a publié virtuellement le mardi, 16 juin 2020, un rapport sur les effets de la pandémie de coronavirus sur les villes africaines. Plusieurs recommandations ressortent de ce document.

Pour répondre aux défis de la Covid-19 sur le continent africain au niveau des villes, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et ses partenaires ont produit un nouveau rapport. « Produit par la CEA, ONU Habitat, le Fonds d'équipement des Nations Unies pour le développement (FENU), Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique (CGLU), la Banque africaine de développement (BAD) et Shelter Afrique, le rapport, virtuellement lancé ce mardi [16 juin 2020 ndlr], propose des réponses pour des interventions à court, moyen et long terme dirigées par les gouvernements nationaux et locaux avec le soutien des institutions internationales et régionales de développement », nous indique la CEA.

Intitulé « Le COVID-19 dans les villes africaines : effets, réponses et politiques », ce rapport analyse la situation épidémiologique en Afrique ainsi que les efforts fournis afin d'atténuer cette pandémie dans les villes africaines. Dans ce cadre, ce rapport formule cinq recommandations pour relever les défis de la Covid-19 : appliquer des stratégies locales de communication et d'engagement communautaire ; soutenir les PME et l'économie informelle ; approfondir des réponses décentralisées face à la Covid-19 grâce au renforcement des capacités des collectivités locales ; cibler les établissements informels par des mesures adaptées ; mettre en place des mécanismes pour favoriser un accès rapide au logement et prévenir les expulsions forcées ; intégrer la planification et la gestion urbaines en tant que priorités clés pour les stratégies de relance et de reconstruction vers la résilience à long terme.

La Covid-19 a révélé aux villes africaines leur grande vulnérabilité aux effets des chocs ainsi que leurs capacités limitées à atténuer et à se remettre des effets associés, soulignent les responsables des organisations partenaires. Or, la quasi-totalité des villes africaines évolue dans des déficits d'infrastructures et de services, d'absence d'emplois productifs adéquats, de faibles capacités et institutions de planification et de gestion, etc., souligne-t-on.

« L'informalité, la pauvreté et les inégalités persistent en tant que manifestation des contraintes structurelles sous-jacentes de l'urbanisation de l'Afrique. Dans ces conditions, et sans réponses politiques délibérées et investissements adéquats, les villes peuvent bien devenir des passifs pour une croissance et une transformation futures inclusives et résilientes », indique-t-on dans ce rapport.

Dans ce document, il est mentionné également des effets économiques et fiscaux de la Covid-19 sur les économies nationales. Outre cela, il est question de la nécessité de garantir aux populations un accès à une alimentation adéquate, un logement, une eau potable et des installations sanitaires sûres et à des informations fiables. « Ces autorités sont importantes pour faire progresser l'engagement communautaire, soutenir la communication sur les risques et la sensibilisation et faciliter les mesures d'adaptation », fait-on savoir.

Selon Mme Edlam Abera Yemeru, Chef de la Section de l'urbanisation et du développement, à la CEA, « Les effets économiques du COVID-19 sont particulièrement graves en raison des vulnérabilités sous-jacentes des économies africaines. La pandémie met en évidence des vulnérabilités sous-jacentes préexistantes dans l'économie des villes africaines qui rendent graves les effets urbains de la crise ».

Ces différentes organisations soulignent dans ce rapport la nécessité de renforcer les économies locales. Cela afin de réduire la sensibilité des économies nationales aux pandémies comme la Covid-19 et aux cycles de l'économie mondiale.

C'est en raison de cela que Mme Edlam Abera Yemeru souligne : « L'ampleur des effets économique et financier de la COVID-19 en Afrique a été sévère à toutes les échelles, du national au local ». Prenant l'exemple sur le cas d'Addis-Abeba, en Éthiopie, elle indique que 88 % des hôtels membres de l'association des hôtels d'Addis-Abeba ont été partiellement ou complètement fermés en raison de la Covid-19 qui a entrainé une faible occupation. « Les pertes mensuelles sont estimées à 35 millions de dollars américains et 15 000 travailleurs pour l'instant ont été licenciés », explique-t-elle.

« À l'avenir, la reprise économique et la reconstruction locales devront être au cœur des stratégies de relance économique et de reconstruction du continent et des pays, et des plans de relance connexes », a affirmé Mme Yemeru avant de souligner : « Les discussions et les efforts continentaux et nationaux sur la COVID-19 reconnaissent la vulnérabilité des villes et des gouvernements locaux, ainsi que leurs répercussions aiguës, mais ne tiennent pas suffisamment compte du rôle des villes productives, riches en emplois et compétitives dans la relance économique, la reconstruction et la résilience à moyen et long terme ».

F. Togola

Ecole malienne : Fin de grève mais pas fin de crise

C'est une Déclaration des six Syndicats réunis au sein de la Synergie des Signataires du 15 Octobre 2016 qui l'annonce : la longue grève de six mois qui a paralysé l'école malienne depuis la reprise de l'année scolaire 2019-2020 est bel et bien terminée. Le Gouvernement du Mali a enfin accédé à la principale revendication des enseignants au sujet de l'application intégrale de l'Article 39 de leur Statut particulier. Le Président de la République, Ibrahim Boubacar Kéita, s'y était engagé lors de son adresse à la Nation malienne du dimanche, 14 juin 2020. Ainsi se termine la crise la plus longue et sans doute la plus dévastatrice qu'ait connue l'école malienne au cours de ces vingt dernières années. Le bras de fer entre les syndicats d'enseignants et le Gouvernement aura tourné en faveur des premiers. C'est un grand soulagement pour les élèves et les parents d'élèves. Cependant les conséquences de la longue interruption des cours risque d'avoir de graves répercussions sur la formation des élèves. Au plan technique et pédagogique, il appartient maintenant aux autorités politiques, scolaires et aux enseignants de travailler au colmatage d'une année qui est pratiquement perdue. Avec le début de la saison des pluies et la crise sanitaire due à l'épidémie du Covid-19, l'équation de l'année scolaire 2019-2020 est plus que compliquée à résoudre.

Dans une Déclaration en date du mercredi, 17 juin 2020, les syndicats signataires du 15 octobre 2020 à savoir : SYPESCO, SYNEB, SYNEFCT, SYLDEF, FENAREC, COSES, « invitent leurs militant(e)s à reprendre le travail dès le jeudi 18 juin 2020 à 07heures 30 minutes ». Ainsi prend fin la grèvequi aété le sujet principal de nos compatriotes presqu'une année. Après avoir fait de la résistance pendant six mois, le Gouvernement a enfin accédé à la principale revendication des enseigants qui demandaient l'application intégrale de l'Article 39 de leur Statut particulier. Prétextant de l'impossibilité pour l'Etat malien de supporter le coût financier d'une telle revendication au regard de la pléthore des enseignants, le Gouvernement du Mali s'était emmuré dans un refus catégorique et avait usé de tous les moyens, y compris le blocage des salaires des enseignants pendant trois longs mois, pour casser la dynamique de la grève. In fine c'est une autre crise, celle liée au M5-RFP, qui aura été salutaire pour les enseignants.

Cette victoire des enseignants est cependant à mettre au seul compte de leur détermination à lutter contre une injustice qui leur était faite car l'application de l'Artcile 39 a été initiée par le Gouvernement et votée par l'Assemblée nationale du Mali. Cest donc en violation flagrante de la loi que le Gouvernement du Premier ministre Boubou Cissé s'opposait à la revendication légitime des syndicats enseignants. De ce point de vue, il s'agit de la défaite personnelle du Premier ministre, par ailleurs ministre de l'Economie et des Fi-

nances, qui avait fait de l'application de l'Article 39 une affaire personnelle. En effet, le patron de l'Hôtel des finances outre qu'il avait prétexté de la pléthore des enseignants, avait lancé le recrutement de 15 300 enseignants volontaires pour un contrat de six mois dans le but de pallier l'absence des grévistes, et surtout il avait procédé au blocage des salaires des enseignants pendant trois mois. Ces mesures, qui se sont avérées vaines, visaient à casser la grève et créer la division parmi les grévistes. Or le projet du Premier ministre s'est heurté à la grande capacité de résistance des enseignants qui ont tenu bon contre toute attente.

La grève terminée, il reste à en gérer les conséquences. En effet, selon Boubou Cissé, ministre de l'Economie et des Finances, le budget d'Etat ne serait pas capable de supporter les 56 milliards de FCFA annuels que va coûter l'application intégrale de l'Article 39. Et dans son adresse à la Nation, le Président IBK a déclaré que l'application de l'Article 39 allait avoir des conséquences sur les finances du Mali auxquelles il fallait faire face, sans qu'on sache si c'était un constat ou un avertissement. Pour l'heure, les Syndicats enseignants brandissent les acquis comme un trophée de guerre. Concrètement ils obtiennent du Gouvernement la fixation de l'indice plafond catégorie A 1267 à compter de janvier 2019 ; l'indice plafond catégorie A 1382 à compter de janvier 2021.

L'autre conséquence de la fin de la grève porte sur la gestion de l'agenda scolaire 2019-2020. En effet, le Gouvernement a décidé de prolonger l'année scolaire jusqu'en novembre 2020, de manière à organiser les examens du Diplôme d'Etudes Fondamentales pour la 9ème année de l'Ecole fondamentale, le Baccalauréat malien pour l'Enseignement secondaire général, les examens du CAP, BT1 et BT2 des établissements de l'Enseignement technique et professionnel, et l'examen de sortie des Elèves-maîtres des Ecoles de formation des maîtres. Les autres classes devront, si les conditions liées à l'épidémie du Cocid-19 le permettent, rouvrir à compter du mois d'août 2020.

Quoi qu'il en soit, c'est une année scolaire tronquée qui attend les élèves maliens. En effet, la longue interruption des cours de mars à juillet 2020 équivaut à de véritables vacances scolaires où les élèves dans leur majorité auront sans doute tout oublié - ou presque – de ce qu'ils avaient appris pendant les trois mois qui ont ont précédé la série de grèves des enseignants. Pour des élèves dont le niveau général est décrié par tous à cause de la faible qualité de l'enseignement et des enseignants, le temps perdu à cause de la grève quasi illimitée des syndicats d'enseignants qui les a profondément déstabilisés sera pratiquement difficile à rattraper. Les autorités politiques et scolaires s'attacheront à boucler l'année scolaire du mieux qu'elles pourront sans se soucier de la qualité et de l'efficience de l'enseignement en termes d'acquisitions de connaissances par les élèves.

Au final l'année scolaire 2019-2020 sera sauvée mais pas l'école malienne qui, depuis 1991, n'a jamais retrouvé ce qui faisait la fierté des Maliens. Les jeunes générations auront du mal à croire que dans les années 1980 encore, de nombreux étudiants venaient s'inscrire dans les grandes écoles maliennes dont la réputation avait largement dépassé les frontières du pays. La plupart des cadres actuels du pays ont été formés dans les écoles maliennes qui offraient à l'époque un enseignement de haute qualité. Aujourd'hui, l'école malienne souffre autant de la mauvaise qualité des formateurs que de la démission des autorités politiques et le peu d'engagement des élèves. Comment est-il possible de prétendre construire un avenir pour nos enfants si leur formation est sujette à caution ? Le plus grand échec de l'ère démocratique malienne est celui de l'école qui s'est littéralement effondrée au vu et au su de tous alors que l'Etat y injecte le tiers du budget national. C'est toute la politique scolaire malienne qui est à revoir si l'on ne veut pas hypoyhéquer l'avenir de millions d'enfants maliens et partant celui du Mali. La ressource humaine est aussi importante dans la construction d'un pays que les ressources naturelles. Or la médiocrité ambiante au Mali a malheureusement envahi l'école malienne. A ce rythme, il faudra plusieurs générations pour renouveler les compétences capables de conduire le Mali et en faire un pays émergent.

Diala Thiény Konaté

Démission du président IBK : Un droit légitime du peuple !

Pas plus tard que le mardi 16 juin 2020 au CICB, IBK ne vient-il pas, pour la énième fois, d'administrer la preuve de son mépris pour la Constitution et la République en lançant, comme une injure à la figure de la démocratie malienne, qu'il autorise désormais l'application de l'article 39 suspendu pendant plus de 6 mois ? Au sein de la République bafouée de IBK en effet, c'est le Président de la République qui décide de l'application d'une loi proposée par son propre gouvernement, votée par l'Assemblée nationale, promulguée par lui- même et entrée en vigueur par sa publication au Journal Officiel ! Qui dit mieux ?

Cette remarque est sans doute anecdotique. Elle est néanmoins révélatrice de l'ampleur de la profanation de la Constitution du 25 février 1992 et des valeurs cardinales de la République par le Président IBK, doublement frappé de déficit de légitimité. Un Président illégitime de par le taux de participation minable dont la magie, ajoutée à de la fraude électorale à ciel ouvert, l'a fait bombarder à Koulouba par une petite poignée de moins de 2 millions de Maliens sur un corps électoral de plus de 8 millions d'âmes. Un Président de la République qui s'adjuge aussi et surtout, une illégitime supplémentaire mais décisive cette fois, par son mépris royal des valeurs fondamentales qui soutiennent une République. Quand le peuple souverain use de son droit légitime de rupture de contrat social avec un tel régime illégitime, on se trouve plutôt en plein exercice démocratique de rétablissement de la Constitution. Le M5-RFP, à travers la demande de démission du Président de la République IBK et de son régime, fait œuvre salvatrice de réhabilitation des institutions démocratiques du Mali profanées par sept ans de brigandage politique.

On le sait, le diagnostic mal posé d'un problème finit toujours par l'empirer. Et c'est faute de diagnostic sérieux et de réactivité combattante et conséquente surtout, que la gouvernance calamiteuse du Président IBK laissée à elle-même, a fini par gangréner toute l'armature institutionnelle de la Constitution du 25 février 1992 complètement vidée aujourd'hui de toute sa substance de valeurs et de principes de démocratie et d'Etat de droit.

Les vrais faux diagnostiques de la gouvernance chaotique du Président IBK, qui ont contribué à entraîner les institutions républicaines du pays dans le sillage de ses dérives, persistent dans leur entêtement à soutenir un régime politique en déficit chronique de légitimité politique.

C'est ainsi que face au soulèvement patriotique du M5-RFP qui exige la démission du Président IBK et de son régime, d'aucuns opposent les poches trouées de résistance prétextant de la préservation de la Constitution, la protection des institutions de la République, le vide constitutionnel. On s'aventure jusqu'à agiter le chiffon rouge du coup d'Etat, voire du coup d'Etat « civil ». De quoi se demander pourquoi tant de panique au nom d'un système politique clanique et familial pourri, qui n'a plus rien de constitutionnel ni de républicain!

La problématique fondamentalement politique de la demande de démission du Président IBK et de son régime est pourtant assez simple dans son équation : oui ou non, le peuple souverain est-il fondé à s'affranchir de la douleur des sévices institutionnelles d'un régime politique qui viole les obligations de sa part de contrat social ? La réponse à pareille question qui ressemble du reste à un « pont aux ânes », ne peut évidemment être que oui ! Oui, pour une double raison tenant à la fois à la sphère de la Constitution et au-delà de la Constitution dans la zone de vérité de la souveraineté du peuple.

La désobéissance civile au service du redressement de la République

Aux institutions démocratiques implantées par la Constitution du 25 février 1992, IBK a substitué une République complètement bafouée par les dérives d'un régime qui a toujours fonctionné de manière cavalière dans le mépris de la Constitution, de l'Etat de droit et de la bonne

gouvernance. C'est ce qui est à l'origine de la grave crise de légitimité qu'il traîne depuis fort longtemps et qui, pour avoir atteint aujourd'hui son paroxysme, explique la demande légitime de démission qui est présentement adressée au Président IBK. Que de temps perdu inutilement et d'occasions gratuitement ratées qui ont ainsi été mis à disposition de ce régime pour faire pousser ses racines mortelles dans le champ de la Constitution !

Cela fait presque marrer de voir le Président IBK et son petit cercle de courtisans se préoccuper subitement de l'Etat de droit et de la Constitution, alors que son régime s'est spécialisé dans la négation des principes de la République. Jamais dans le Mali démocratique, un régime n'a autant bafoué les articles de la constitution du 25 février 1992. Ne vient-il pas, pas plus tard qu'avant-hier, d'en administrer la preuve au CICB en lançant, comme une injure à la démocratie malienne, qu'il autorise désormais l'application de l'article 39 des Enseignants ? Au sein de la République bafouée de IBK en effet, c'est le Président de la République qui décide de la date d'application d'une loi proposée par son propre gouvernement, votée par l'Assemblée nationale, promulguée par lui- même et entrée en vigueur par sa publication au Journal Officiel ! Qui dit mieux ? Par les graves manquements à la Constitution, à l'Etat de droit et aux règles de la bonne gouvernance, IBK a mis en péril la forme républicaine de l'Etat au sens du Préambule de la Constitution et de l'alinéa 2 de son article 121, justifiant ainsi que sa démission demandée par le M5-RFP sous le régime de la pleine constitutionnalité. Nul ne pouvant se prévaloir de ses propres turpitudes, le régime du Président IBK et le cercle de plus en plus restreint de ses soutiens, sont totalement mal fondés à se cacher derrière la Constitution en agitant le chiffon rouge du coup d'Etat et de l'atteinte à de soi-disant institutions, face au M5-RFP en quête légitime d'un nouveau contrat social respectueux des aspirations populaires, démocratiques et républicaines du peuple souverain du Mali.

L'article 121 de la Constitution dispose : « Le fondement de tout pouvoir en République du Mali réside dans la Constitution. La forme républicaine de l'Etat ne peut être remise en cause. Le peuple a le droit à la désobéissance civile pour la préservation de la forme républicaine de l'Etat. Tout coup d'Etat ou putsch est un crime imprescriptible contre le peuple malien ».

L'appel à la démission du Président de la République participe justement de l'esprit du 2ème alinéa de l'article 121 fondé sur la souveraineté du peuple détenteur de l'autorité suprême au sein de l'Etat. La forme républicaine de l'Etat ne doit pas s'entendre uniquement de celle qui s'opposerait à la forme monarchique. La « forme républicaine de l'Etat » renvoie avant tout à un corps de valeurs démocratiques. Ce corps se réfère principalement au Préambule de la Constitution, à son titre 1er relatif aux droits et devoirs de la personne humaine et à son titre II « De l'Etat et de la souveraineté » dont les principes sont régulièrement bafoués par le régime du Président IBK qui a soumis la République à un système anti démocratique de confiscation du pouvoir, n'ayant aucun respect pour la Constitution et les valeurs qu'elle véhicule. La désobéissance civile de l'article 121 en tant qu'alternative démocratique au coup d'Etat, est un acte d'insoumission politique légitime à un régime intrinsèquement allergique aux valeurs de la République. Or, l'insoumission politique en tant qu'acte de défiance, est l'expression d'une crise de légitimité qui transcende naturellement les considérations juridiques de constitutionnalité ou de légalité.

La souveraineté du peuple au service de nouveau contrat social

Les manifestations de l'insoumission politique peuvent même légitimement se projeter au-delà de la Constitution en dehors de toute frontière juridique préétablie lorsqu'un régime dit constitutionnel n'est ni républicain ni démocratique et cache en vérité une dictature habillée. La République est inconcevable sans respect de la démocratie qui elle-même renvoie nécessairement à la souveraineté du peuple, étant entendu qu'aucune des gouvernants ne saurait avoir de sens au regard de sa constitutionnalité, qu'au service du peuple. Mieux, la Constitution n'est rien d'autre que la volonté souveraine du peuple exprimée dans des règles écrites ou non que réagissent sa vie politique et garantissent les droits et libertés fondamentales des citoyens. Ces règles écrites ou non, surtout lorsqu'elles sont prises en otage comme par IBK et son clan et ne servent plus que de prétexte à des pratiques irrespectueuses des principes et des valeurs de la République, ne peuvent aucunement prévaloir sur la volonté souveraine du peuple. Au demeurant, ce n'est pas la Constitution qui est souveraine. C'est le peuple en tant que géniteur de la Constitution, qui est souverain. La Constitution ne peut être une entrave pour le peuple en mouvement d'expression de sa volonté souveraine en réaction à la crise de légitimité d'un régime. Ceux qui perçoive la demande légitime de démission de IBK et de son régime, portée par le M5-RFP comme constitutive d'entorse à la Loi fondamentale, de négation des institutions républicaines voire de coup d'Etat, ont sans doute le regard voilé et peut être aussi la mémoire quelque peu courte. Ils donnent l'impression de ne pas vivre ici parmi nous au Mali, pour ne pas se rendre compte que le pays vit déjà, depuis l'accession de IBK et de son clan au pouvoir, sous un régime chaotique de coup d'Etat permanent. Si l'on mesurait objectivement les actes posés par ce régime au regard de leur déconsidération de la Constitution, de la République et de l'Etat droit, l'on se rendrait compte que le régime de coup d'Etat permanent institué n'est pas factice mais bien réel. C'est contre cet état de fait tapis entre les lignes de la Constitution devenue une coquille institutionnelle vidée de toute sa substance démocratique, que le M5-RFP est debout comme l'antidote au coup d'Etat permanent en place. Par sa détermination, le Mouvement qui se veut agissant par la force mais sans la violence, nourrit la noble ambition d'ouvrir pour le Mali, la voie à la démocratie qui ne soit pas que de façade comme présentement sous IBK. Il s'agit d'une lutte pacifique de libération politique du peuple malien meurtri par 7 ans de coup d'Etat permanant de IBK et de son clan. Contre la douleur politique qui mine au plus profond les Maliens, portée par le combat de rétablissement de nouvelle légitimité démocratique pour le Mali, il n'existe aucune thérapie constitutionnelle administrable, ni par IBK ni même sous IBK. Vive la souveraineté du peuple !

Dr Brahima FOMBA, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJP)

Refus du CNPM d'adhérer à la vision du M5-RFP : Le patron des patrons maliens ne veut pas mordre la main qui sert à manger

Le Conseil National du Patronat du Mali refuse d'adhérer aux idéaux du M5-RFP (Mouvement du 5 juin : Rassemblement des Forces Patriotiques), cette coalition de partis politiques et d'organisations de la société civile qui réclame la démission du Président IBK et celle de son régime. Il l'a fait savoir à travers un communiqué.

À la demande du Mouvement du 5 juin, le Bureau du CNPM a reçu dans ses locaux, le 16 juin 2020, une délégation de ladite plateforme conduite par Monsieur Aliou Sankaré. La rencontre a été sanctionnée par un communiqué rédigé à cet effet par le CNMP. Les points évoqués, comme mentionné dans le communiqué, sont :

• « Le Contexte dramatique que connait aujourd'hui le Mali et qui a prévalu à la naissance du mouvement (M5), initié par 3 regroupements à savoir : Espoir Mali Koura (EMK) ; le Front pour la Sauvegarde de la Démocratie (FSD) et la Coordination des Mouvements, Associations et Sympathisants de l'Imam Mahamoud Dicko (CMAS) ;

• L'importance du secteur privé pour le développement du Mali et la place prépondérante qui doit être la sienne dans les réflexions pour la gestion de l'après-IBK ; Un appel au secteur privé afin qu'il joue un rôle majeur, aux côtés du M5-RFP dans l'aboutissement de cette initiative devant déboucher sur le départ du Président IBK et de son régime ;

• Le CNPM de sa part, par la voix de son Président, a remercié la délégation du M5-RFP pour la considération et l'intérêt porté à son organisation à travers cette démarche. Le CNPM a mis l'occasion à profit pour rappeler son engagement sans faille pour la recherche de solutions pacifiques pour la sortie de la crise actuelle, et cela dans le strict respect des missions qui sont les siennes à savoir : la préservation et la défense des intérêts des entreprises maliennes afin qu'elles jouent pleinement leur rôle dans le développement du Mali.

Pour cela, le CNPM rassure qu'il ne ménagera aucun effort pour l'apaisement et la stabilité du climat socio-politique, condition sine qua non de la relance de l'activité économique, surtout dans le contexte particulier de la COVID-19 et la crise économique sans précédent qu'elle traîne dans son sillage ».

Cette réaction du CNPM surprend, quand on sait que son président, il y a juste quelques mois, s'était mué en justicier ne ratant aucune occasion du tirer sur le régime à travers les escrocs à col blanc, les sangsues et les fonctionnaires corrompus qui le gangrènent et qui gangrènent le Mali. Il était parti jusqu'à défier le Président de la Cour Suprême qu'il avait pris pour le « fonctionnaire le plus corrompu » du Mali !

En plus, c'est bien Mamadou S. Coulibaly, président du CNPM, qui parraine et qui finance les activités de la Plateforme de lutte contre la Corruption et le Chômage (PCC) du Pr Clément Dembélé, un acteur actif du M5-RFP...

Qu'est-ce qui pourrait donc justifier dès lors le refus de Mamadou Sinsy Coulibaly et sa structure d'adhérer à la mission de salut public du M5-RFP ?

La réponse semble toute simple pour certains observateurs : Mamadou Sinsy Coulibaly, après avoir empoché plus de 2 milliards FCFA à travers sa société Imprim-Color, ne peut aucunement mordre la main qui lui sert à manger!

Yama DIALLO

IBK démission : Lettre ouverte d'un jeune frère Lanceni Balla KEITA à son grand frère IBK

Kôrô Bourama à l'occasion de la situation de crise qui prévaut, je m'adresse à toi. Tu as déçu le peuple malien pour plusieurs raisons pendant ton mandat.
Pour cela je prendrai le temps ici d'expliquer ma position même si celle-ci s'interprétera de différentes manières.
KôrôBourama, tu as caché ta double nationalité au peuple malien, qui a cru en ton nationalisme et en ton patriotisme du fait que tu as été à différents postes sous Alpha Oumar KONARE. Cette expérience a fait que le peuple a cru en toi.
Kôrô, en tant que Français tu ne peux pas défendre les intérêts de la France et celui du Mali en même temps. Ces intérêts dans un contexte de crise sont à tout point de vue contraires.
Kôrô, je répète l'Accord d'Alger que tu as fait signé sans se référer ni à l'Assemblée Nationale, ni au peuple directement a été un piège de la France pour détacher Kidal de la République. Tu l'as fait sciemment pour mettre le peuple devant les faits.
Le peuple ne te pardonnera jamais cela.
La loi d'entente que tu as fait voter à l'Assemblée Nationale, a été faite à desseins pour garantir une impunité aux auteurs de crimes perpétués lors de l'occupation des régions du Nord.
Kôrô, dans ta gestion du pays, l'intérêt familial a dominé l'intérêt national, ton trésor personnel a été plus important que le trésor public, et cela du fait que tu t'es trouvé au début et à la fin de chaque opération d'achat public à travers des procédures mafieuses.
Toutes les pertes subies par notre vaillante armée sont dues au manque de moyens en termes d'équipements militaires.
Kôrô, tu n'as pas compris qu'un responsable national doit se mettre au même niveau que son peuple et qu'il ne doit ni le devancer, ni trainer derrière lui.
Tu t'es considéré plus légitime que le peuple qui t'a élu. Le Développement Socio-économique, l'équipement de l'armée nationale, le redressement de l'école n'ont aucunement été tes priorités.
Kôro, cela a été ton erreur monumentale. Et pourtant les conseils ne t'ont pas manqué j'en suis sûr. Voilà que tout est gâté maintenant. Il ne te reste plus qu'à aller dans le sens de la volonté du peuple représenté dans cette lutte par le M5-RFP, dont le fer de lance est constitué par des valeureux patriotes. Ce mouvement finira par gagner sur toi tôt ou tard.
Kôrô, suite à tout ce que je viens de relater, je t'informe que je me suis rangé officiellement et désormais derrière ce mouvement patriote qui est en ce moment le seul qui pourra sauver le Mali.
Kôrô, évite le cas d'un roi mandingue, un descendant de Soundiata KEITA du nom de Kalifa un faible esprit. En effet, faute de résultat sur tous les plans pendant son règne de 1274 à 1275, le peuple s'est révolté contre lui pour aller le tuer dans son palais.
Epargne donc ta vie, celle de nos enfants et de notre chère épouse. Chaque jour ton espace de gouvernance se réduit. Ni Kidal, ni le Centre du pays ne font plus partie de ta gouvernance.
Kôrô, tu n'es pas un roi, tu n'as reçu qu'un simple mandat du peuple. Si ton électeur qui est le peuple ne veut plus de toi, alors rend lui son mandat. C'est tout simple.
Kôrô, je suis désormais dans l'incapacité de te sauver cette fois-ci, comme en 2002 je t'invite à regarder Dieu en face d'abord, puis le Mali, ensuite tes nombreux échecs en face et enfin démissionne pour sauver le Mali.

Lanceni Balla KEITA
Ancien Ministre
Ancien Député National
Ancien Député Panafricain en Afrique du Sud

Mali : L'imposture du président

Que faut-il retenir du discours servi au peuple malien le 14 Juin 2020 par "l'encore président" Ibrahim Boubacar Keita qui dans le déni de la réalité s'arc-boute sur le pouvoir ?

Dans un mépris affiché des organisations syndicales enseignantes et médicales, des forces vives de la nation, il s'essaya à diversion dilatoire et des promesses non solvables dont tous savent que c'est le seul exercice dans lequel il est passé maître. Ce faisant il donne la preuve de son absurdité et du peu de considération qu'il a des résultats désastreux de ses décisions politiques.

Au-delà des billevesées qui voudraient nous faire prendre le faux pour le vrai, Monsieur Keita tenta désespérément de faire avaler les couleuvres du double "hold-up" électoral. Notons cependant, que du bout des lèvres, il donne acte des impérities constatées lors des dernières élections législatives et s'engage à y trouver une solution, sans se rendre compte qu'il s'agit là d'un aveu de forfaiture et ipso facto, un désaveu de la Cour Constitutionnelle. Nul besoin de juriste pour convenir que l'histrion avoue la faute et s'engage dans l'immédiat à faire amende honorable. Seulement "l'encore président" Ibrahim Boubacar Keita se moque du peuple malien avec des discours lénifiants alors que dans le même temps il lui écrase avec le genou le cou dans une posture policière. Disons-lui tous ensemble, "Levez-vous Monsieur l'encore président, enlevez votre genou de notre cou", il est plus que temps d'agir et de nous libérer des kleptocrates afin que les Maliens respirent à nouveau.

Le sens aigu de la responsabilité doit conduire notre action et l'inscrire dignement dans le cadre de l'unité et de la concorde nationale. Au regard du degré de déliquescence de l'État et du profond niveau de délitement des institutions du pays, la tâche de reconstruction et de rénovation est aussi importante qu'urgente et elle exige par conséquent, la participation active de tous ses enfants.

Nous avons besoin d'un nouveau départ. Il nous appartient dès à présent de nous atteler résolument à l'œuvre de redressement et de consolidation du Mali. Rétablir l'État de droit dotée d'une justice sociale, Réinventer une économie au service de la société et génératrice de valeurs ajoutées et Réussir une gouvernance dans l'intérêt des citoyens maliens loin d'une gageure s'avère une entreprise d'une impérieuse nécessité. Aussi pour atteindre les 3R du renouveau, nous appelons d'ores et déjà à poursuivre les mobilisations en cours et à rejoindre massivement les manifestations du 19 juin et le cas échéant, les manifestations suivantes.

Ne perdons pas de vue qu'aujourd'hui plus que naguère, la paix dans notre pays constitue un grand défi, nous en appelons en conséquence à toutes les intelligences à conjuguer les efforts pour la production de la sécurité, nous les invitons en même temps à se liguer comme un seul homme dans la marche vers la sortie de l'ornière de l'échec et du désespoir aux fins du recouvrement du cercle vertueux de fraternité et de solidarité qui furent la fierté de nos valeurs traditionnelles et qui le redeviendront assurément pour peu que nous nous retroussions tous les manches. Retrouvons le licol de la concorde pour redonner au Mali une dignité pleine et entière.

Que Dieu nous assiste et qu'IL bénisse notre Nation

Cheick Boucadry Traore
Président du parti Convergence africaine pour le renouveau (Care)

Souleymane Koné, ex-ambassadeur du Mali en Mauritanie : « C'est la personne d'IBK qui hypothèque le Mali »

Nous avons eu un entretien téléphonique avec l'ancien ambassadeur du Mali en Mauritanie, Souleymane Koné, sur l'actualité dominante du pays : démission du président de la République. Cette situation qui fait tant d'échos dans le pays a été largement décortiquée par le diplomate.

Sur la crise politico-religieuse que traverse le Mali ces derniers temps, l'ambassadeur Souleymane Koné donne son point de vue. De prime abord, il souligne que cette démission du président de la République est plutôt demandée par ceux qui ont rejoint le M5-RFP (mouvement du 5 juin du Rassemblement des forces patriotiques) et non par l'imam Mahmoud Dicko seul.

« Dans ce pays-là, nous avons toujours tendance à ramener les choses à des dimensions personnelles. Ce qui fait que les conflits ne finissent pas », nous confie-t-il. Pour l'ex-ambassadeur, nous sommes dans un contexte où le conflit est politique. Pour ce faire, il ne reste qu'aux Maliens de demander la démission d'Ibrahim Boubacar Keita, profère-t-il. Cela, pour la simple raison que tout a été dit, voire été fait par les Maliens pour que le régime change de stratégie en vain. Notre interlocuteur justifie cette raison du ras-le-bol du peuple : « Depuis avant 2017, les Maliens marchaient pour montrer les dérives de la gouvernance d'IBK. Au régime, les Maliens ont montré ce qui est plus grave dans un pays en guerre. Ils ont montré comment nos enfants (soldats) sont envoyés au front pour mourir ».

Le pire, s'aperçoit-il, c'est qu'IBK n'a pas jusque-là réalisé qu'il devrait au moins prendre au « sérieux » les questions de la défense et de sécurité du peuple. Voyez-vous ce qui s'est passé à Diabaly où il y a eu des morts et des portés disparus des soldats maliens ? s'interroge-t-il pour déplorer l'état de la dégradation de la sécurité sous le régime. Pendant tous ces temps, rappelle-t-il, les Maliens ont dit que l'argent et les ressources de l'armée ont été détournés. Mais hélas ! Aucune action judiciaire et politique n'a été menée par l'État pour rectifier ces dossiers. Allons-nous continuer à assister à cela ou à voir nos enfants mourir tous les jours que Dieu fait ? Telle reste la question de Souleymane Koné.

Le responsable politique se convainc d'une chose : les citoyens vont continuer à assister à des scénarios pareils tant qu'Ibrahim Boubacar Keita détient encore la commande du pouvoir. Partant de son avis, il y a un pan du pays qui dégringole tous les jours au vu et au su de tous. Dans son analyse, Souleymane énonce que la démission du président du pouvoir permet de redresser le pays, voire de trouver des hommes et des femmes capables pour le redressement du Mali. « En tout état de cause, ajoute-t-il, c'est la personne d'IBK qui hypothèque le Mali. Six Premiers ministres, six ministres de la Défense, six ministres des Affaires étrangères, etc., vous ne pouvez pas penser que tous ces Maliens sont des cancres qui ne savent rien faire ». De ce fait, ajoute-t-il, le seul problème identifié de nos jours est IBK, le chef de l'État.

L'ex-diplomate est sûr qu'IBK est « incapable » de diriger le pays. Le pays dégringole à vue d'œil de nos jours, selon lui. Pour la survie du Mali, il estime que le peuple doit se ressaisir en « exigeant » cette démission au Président. Puis de cracher ses vérités crues aux frondeurs qui craignent le départ d'IBK : « Les gens avaient toujours pensé que ce serait fini pour le Mali quand Modibo Keita quitta le pouvoir. Ils avaient pensé de la même sorte avant le départ de Moussa Traoré. Pourtant, le Mali a existé et continue d'exister ».

On ne peut pas penser que sur les 20 millions de Maliens, poursuit-il, il n'y a aucune équipe de relève après le départ d'IBK. C'est une insulte pour les Maliens de dire que si un tel n'est pas là, c'est le chaos, a-t-il confié, transmettant ceci : « On est déjà dans le chaos, il nous ne reste maintenant que la seule solution pour nous remonter : la démission d'IBK ».

Aux gens qui assimilent cette demande de démission au coup d'État, le message du diplomate reste simple : « Techniquement, le coup d'État c'est quand une institution se lève pour évincer les autres institutions à son profit. C'est ça le coup d'État. Ce qui n'a rien à voir avec cette démission ».

Pour lui, nous sommes déjà dans le coup d'État parce qu'IBK reste au pouvoir après s'être investi au pouvoir sur la base des résultats « truqués » lors de la présidentielle précédente.

IBK s'est installé au pouvoir après avoir triché les élections, tout le monde sait qu'il a été battu dans les urnes, a-t-il dit. Au niveau de la cour constitutionnelle, après que les élections ont eu lieu, évoque le politique, elle a décidé d'élire ceux qui doivent ou non être élus députés à l'hémicycle, en annulant les voix des candidats gagnés dans les urnes. Cela est un coup d'État, déclare-t-il. Depuis que ce régime est là, dit-il haut et fort, il s'est mis hors de la loi dans toutes ses démarches et ses façons de faire. Pour lui, lorsque le peuple se lève dans toute sa diversité, il reste « l'institution suprême » pour décider comment le pays doit être géré. D'où ce message : « On n'est plus dans les institutions au Mali il y a très longtemps. Mais plutôt dans le déroulement du fait de prince. Ce qui plait à IBK c'est ce qui se fait. Voilà pourquoi on ne peut pas avancer».

Mamadou Diarra

Relations Mali-Maroc : Le désamour

On a jusqu'ici pensé que c'était de simples échos sans fondements qui nous parvenaient, mais à l'allure où les choses évoluent, pas de doute : les relations entre le Mali et le Maroc, disons entre IBK et Mohamed VI ne sont plus au beau-fixe ! Et l'ambassadeur du Maroc dans notre pays a beau fait de cacher cela, rien n'y fait...

La polyclinique du Roi du Maroc jouxtant un centre de formation au nom du même roi trônant en plein Sébenicoro jusqu'ici non encore inaugurés (Sa Majesté serait très remonté contre le prince de Sébenicoro), et le récent don effectué par le royaume chérifien à certains pays amis sans le Mali en sont sans conteste l'illustration !

En effet, pour ce qui concerne le centre de formation et la polyclinique en question, on devra s'y faire, il n'y aura pas d'inauguration officielle, le Roi du Maroc ayant refusé de se déplacer pour ce faire. Pourquoi, le souverain chérifien serait très remonté contre notre poker menteur national qui l'aurait floué dans certains engagements.

On se souvient de la visite du roi au Mali en février 2014, une visite couronnée par la signature de plusieurs engagements entre les deux pays au triple plan économique, politique et social. Le Président IBK, murmure-t-on dans les coulisses, aurait manqué à certains de ses engagements, d'où la colère du roi !

Pour d'autres, le désamour aurait pour origine des frustrations nées des tractations des négociations d'Alger ayant abouti à ce qu'on appelle Accord d'Alger.

On se souvient aussi que c'est seulement deux après la visite du roi que le Président IBK s'est engagé à ouvrir des négociations avec les rebelles de Kidal suite au fiasco né de la visite de son Premier ministre de l'époque (Moussa Mara) dans cette ville. Eh bien, le roi marocain aurait souhaité le parrainage et la médiation de son pays dans le cadre de ces négociations. Mais le Président en a décidé autrement en jetant son dévolu sur l'Algérie !

Si nombre d'observateurs n'étaient pas encore convaincus de ces explications, le fait que Mohammed VI ait ordonné l'envoi d'aides médicales en faveur de 15 pays du continent, des voisins immédiats du Mali, mais sans le Mali, sonne à suffisance le glas de l'idylle Maliano-Marocaine.

Les 15 pays africains bénéficiaires de la solidarité du roi du Maroc sont : le Burkina Faso, le Cameroun, les Comores, le Congo, l'Eswatini, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Malawi, la Mauritanie, le Niger, la République Démocratique du Congo, le Sénégal, la Tanzanie, le Tchad et la Zambie. On y compte cinq pays limitrophes du Mali !

Ce soutien vise à fournir du matériel médical préventif, afin d'accompagner ces 15 pays africains dans leurs efforts de lutte contre la pandémie du Covid-19, selon un communiqué du Ministère des Affaires étrangères du Maroc. Le matériel en question est composé de 8 millions de masques, 900.000 visières, 600.000 charlottes, 60.000 blouses, 30.000 litres de gel hydroalcoolique, ainsi que 75.000 boîtes de chloroquine et 15.000 boites d'Azithromycine. Ces produits et équipements de protection apportés à ces pays africains sont fabriqués au Maroc par des entreprises marocaines, et sont conformes aux normes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), souligne la diplomatie marocaine. A travers cette nouvelle initiative africaine, le Maroc affirme ainsi une nouvelle fois sa volonté de contribuer activement aux efforts du continent dans la lutte contre la pandémie du coronavirus et la création d'une plate-forme d'entraide africaine.

Cette action de solidarité, nous renseigne-t-on, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative lancée par le roi le 13 avril 2020, en tant que démarche pragmatique et orientée vers l'action, destinée aux pays du reste du continent permettant un partage d'expériences et de bonnes pratiques et visant à établir un cadre opérationnel afin d'accompagner leurs efforts dans les différentes phases de gestion de la pandémie. Il urge donc que le Mali revienne dans le concert des nations !

Yama DIALLO

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales

BDU - BF
BURKINA FASO

BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE

BDM FRANCE
FRANCE

BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali
Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50
www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE

BDM SA

Impact de la Covid-19 sur les activités artistiques et culturelles au Mali : La FEDAMA sollicite un agenda pour la reprise de ses activités

Impact de la Covid-19 sur les activités artistiques et culturelles au Mali : La FEDAMA sollicite un agenda pour la reprise de ses activités

Suite à l'apparition de la pandémie de Covid-19 sur le sol malien, le gouvernement du Mali, à l'instar de beaucoup de pays du monde, a adopté des mesures restrictives pour stopper la propagation de cette maladie. Parmi ces mesures figurait la suspension des activités artistiques et culturelles, le 11 mars dernier, conformément à l'interdiction de tout rassemblement de plusieurs personnes. Mais la prolongation de cette mesure semble sérieusement affecter les conditions de vie des artistes dont la survie est étroitement liée. Dans un communiqué publié hier mercredi 10 juin, la FEDAMA, une des organisations regroupant les artistes, a sollicité un agenda pour lever progressivement cette restriction.

Dans son communiqué, la FEDAMA a d'abord reconnu l'engagement des plus hautes autorités du Mali à soulager la population malienne en général et la communauté des artistes en particulier en cette période de soudure avec un don de 100 tonnes de vivre à la FEDAMA et l'UAAPREM. Cela, en plus de la subvention des tarifs d'électricité. Une initiative que la FEDAMA a remerciée chaleureusement. Mais cette organisation d'artistes et d'acteurs culturels n'a pas manqué de souligner un manque de gestion de leur secteur durant cette période. Un problème qui s'est aggravé avec l'avènement de la pandémie de Covid-19.

En effet, la FEDAMA rappelle toutes les difficultés auxquelles font face les artistes : « Jusqu'à présent aucun acte concret de mesures d'urgence d'accompagnement du secteur culturel ne nous a été proposé », lit-on dans ce communiqué signé par Alioune Ifra N'Diaye, président de la FEDAMA, avant d'évoquer également qu'aucun agenda de levée progressive de ces mesures restrictives ne leur a été présenté. Une levée que cette fédération attend d'ailleurs pour tenir une assemblée d'information afin de déterminer les perspectives de la mise en œuvre de la réorganisation systématique du secteur culturel malien.

C'est pourquoi la FEDAMA estime que la reprise de leurs activités se présente comme une nécessité, dans la mesure où c'est leur « survie » qui en dépend. Par ailleurs, les artistes et acteurs culturels précisent dans ce communiqué qu'ils sont toujours disposés à soutenir et accompagner les plus hautes autorités dans ce combat ardent contre la pandémie de la Covid-19. Un combat qu'ils ont déjà prouvé par la production gratuitement, sous le label « culture contre coronavirus », de plus de 100 œuvres de sensibilisations contre la pandémie, malgré leur perte de revenu. Une initiative qui s'est manifestée, selon le communiqué, en musique, théâtre, télévision, danse, dessins animés, poésie, slam, série, etc.

Issa Djiguiba

Gouverneur de Diourbel Sénégal : « A Touba, les populations refusent de se faire soigner, les secouristes sont violentés»

Le gouverneur de Diourbel en compagnie du général François NDIAYE et Cie, des élus locaux, du maire de Touba et des éléments du service d'hygiène ainsi des sapeurs-pompiers, a présidé une réunion pour l'évaluation de la lutte contre le Coronavirus dans la région.

A cet effet, plusieurs complaintes ont été soulevées par les sapeurs-pompiers et le service d'hygiène dans l'enterrement des morts liés au Covid-19 et de l'entretien des lieux infectés. « 75% des domiciles des victimes atteintes du Covid-19 refusent de nous voir, nous menacent avec des coupe-coupe et insultent à tout va », déclare le chef du service d'hygiène. Abondant dans le même sens, le lieutenant Adama DIOUF, de la brigade des sapeurs-pompiers d'affirmer : « Nous avons des difficultés concernant les enterrements des victimes du coronavirus, et si on ne prend pas des mesures idoines, ça pourrait déraper. Nous devons les accompagner, mais on constate de plus en plus que la population nous rejette. Dès notre arrivée, certains nous disent qu'on n'a pas besoin de vous ici. En plus, ils sont devenus de plus en plus violents sur le terrain. Je pense qu'il est temps de trouver une solution, parce que c'est la vie de nos hommes qui en dépend ».

Des complaintes qui n'ont pas laissé indifférent le chef de l'exécutif de la région qui estime que les populations « devaient applaudir les éléments du service d'hygiène et les sapeurs-pompiers dans les quartiers grâce à leur travail remarquable. Mais c'est le contraire maintenant, on les insulte ».

« Les problèmes sont identiques dans toutes les régions, mais nous avons un problème particulier à Touba, au-delà de nier l'existence de la maladie, les gens commencent à exercer des violences sur les secouristes. Les populations refusent de se faire soigner. Donc on doit en parler pour mettre fin à cela, sinon la chaine de contamination va poursuivre son chemin », déclare le gouverneur Gorgui MBAYE.

Le nouveau président du Burundi, Évariste Ndayishimiye, a prêté serment avec deux mois d'avance

Le nouveau président burundais, Évariste Ndayishimiye, a prêté serment ce jeudi, succédant ainsi avec deux mois d'avance sur la date prévue à Pierre Nkurunziza, décédé soudainement le 8 juin à l'âge de 55 ans après 15 années au pouvoir, officiellement d'un "arrêt cardiaque".

"Devant Dieu le tout-Puissant, devant le peuple burundais, seul détenteur de la souveraineté nationale, moi Evariste Ndayishimiye, président de la République du Burundi, je jure fidélité à la Charte de l'Unité nationale, à la Constitution de la République du Burundi, et à la loi...", a déclaré le chef de l'Etat, âgé de 52 ans, en prêtant serment dans un stade à Gitega, la capitale administrative du pays.

Il prend en mains les destinées d'un pays divisé, isolé, appauvri et confronté à l'épidémie de Covid-19. Il entame un mandat de 7 ans.

Eviter l'incertitude politique

Élu à la présidentielle du 20 mai, Ndayishimiye devait initialement prendre ses fonctions le 20 août, à la fin du mandat de Pierre Nkurunziza. Le décès subit de ce dernier le 8 juin, à l'âge de 55 ans après 15 années au pouvoir, officiellement d'un "arrêt cardiaque", a changé la donne.

Pour éviter une période d'incertitude qui aurait pu déstabiliser le Burundi, dont l'histoire est jalonnée de crises politiques meurtrières et d'une longue guerre civile (300.000 morts entre 1993 et 2006), le parti au pouvoir, le CNDD-FDD, a décidé d'accélérer la transition.

A la mort de Nkurunziza, qui l'avait présenté comme son "héritier", le général Ndayishimiye s'est engagé à "poursuivre son œuvre". Le nouveau chef de l'État est l'un des acteurs clés d'un pouvoir qui a mené une répression meurtrière ayant fait plus de 1200 morts et conduit 400.000 Burundais à l'exil, après la candidature controversée de Nkurunziza à un troisième mandat en avril 2015.

Les analystes s'interrogent sur sa capacité à s'affranchir du groupe de généraux qui détiennent la réalité du pouvoir et à réconcilier un pays encore traumatisé par la crise de 2015.

Nos expatriés : Sékou Koïta, « notre génération peut remporter la CAN»

Dans cette interview, l'ancien sociétaire de l'USK Kita, transféré en 2017 à Salzbourg en Autriche, aborde plusieurs sujets : la Bundesliga autrichienne, la pandémie de la Covid-19, la campagne de la dernière CAN et l'élimination des Aigles en huitièmes de finale. Au passage, il égratigne les responsables du football national.

L'Essor : Le confinement est terminé et le championnat autrichien a repris. Comment vous sentez-vous ?

Sékou Koïta : Je me sens bien et je suis content de retrouver la pelouse. Pendant le confinement, j'avais un programme bien détaillé, comme tous les autres joueurs de l'équipe. Ce programme a été élaboré par l'entraîneur du club, Jesse Marsch. Chaque semaine, on avait un nouveau programme, chacun s'entraînait chez lui, mais tout en respectant les consignes de l'entraîneur qui vérifiait régulièrement l'état de forme de tout le groupe, à travers l'Internet.

Après le confinement, on a directement commencé l'entraînement collectif et l'entraîneur a constaté que tous les joueurs étaient en forme. J'avoue que le confinement n'a pas été facile, nous étions cloîtrés à la maison et il n'y avait aucune activité. Le pays m'a beaucoup manqué et je n'avais qu'une seule envie, rentrer pour souffler un peu. Mais bon, grâce au Tout-Puissant Allah, on a pu tenir et dès la reprise, nous avons remporté la coupe de l'Autriche. Cette victoire nous a fait oublier un peu la pandémie du coronavirus et le confinement.

Pourriez-vous nous parler de votre quotidien pendant la période du confinement ?

Mon quotidien pendant la période du confinement ? Le confinement a complètement chamboulé mon quotidien. Hormis les heures d'entraînement, je ne faisais que dormir durant toute la journée. Après, je discutais avec mes autres partenaires du groupe et j'appelais régulièrement au Mali pour parler avec la famille. Les parents me donnaient toujours des conseils, ils me disaient de ne pas me décourager et que la maladie allait passer. Je jouais ensuite aux jeux de Playstation et souvent, c'était la télé. Malheureusement, la télévision ne parlait que de la Covid-19. Honnêtement, c'était difficile pour tout le monde et on ne souhaite plus revivre ça. Maintenant, on peut sortir librement, mais à condition de respecter les mesures barrières comme le port du masque qui est obligatoire pour tout le monde.

Vous avez remporté votre premier trophée en club, c'est-à-dire le trophée de la coupe d'Autriche. Quels commentaires vous inspire cette victoire, un an seulement après votre arrivée à Red Bull Salzbourg ?

Je suis content, je n'ai pas les mots pour exprimer ma joie, parce que c'est mon tout premier trophée avec Salzbourg. Mon frère et ami, Mohamed Camara et moi avons fêté ça comme il se doit. Nous rendons grâce à Dieu qui nous a permis de remporter la coupe d'Autriche. C'est le résultat du travail et des efforts de l'ensemble de l'équipe que je félicite. Tout le monde a joué sa partition, les joueurs, les dirigeants et, bien entendu les supporters qui sont adorables.

La coupe d'Autriche acquise, Salzbourg a désormais le regard tourné vers le championnat. Comment voyez-vous la suite des événements ? Salzbourg peut-il réaliser le doublé coupe-championnat?

Pour nous, il faut remporter le championnat pour achever le travail. Nous avons déjà ramené un trophée à la maison, il ne reste que le titre du champion. S'il plaît à Dieu nous allons le soulever ce trophée du championnat pour terminer la saison en beauté. Salzbourg n'a besoin que de trois victoires pour être sacré et je ne vois pas qui pourrait nous empêcher de remporter le titre cette année. Notre objectif est de réaliser le doublé coupe–championnat et je pense que nous avons tous les atouts en main pour aller au bout du championnat. N'oubliez pas qu'il y a la Ligue des champions d'Europe derrière, une compétition qui fait rêver toutes les équipes européennes.

Selon vous quels sont les atouts de Salzbourg ?

Les atouts de Salzbourg, ce sont d'abord les dirigeants de l'équipe qui sont très ambitieux et qui sont prêts à tout faire pour hisser le club dans le gotha européen. Le deuxième atout, c'est l'effectif de l'équipe qui est majoritairement composé de jeunes joueurs qui se donnent à fond, une fois qu'ils retrouvent la pelouse. Salzbourg ne vend pas beaucoup et presque chaque année, l'équipe achète un joueur. Je suis venu au club en prêt et mon intégration a été facile. Ici, joueurs et dirigeants travaillent main dans la main pour le bonheur du club. Il y a une bonne ambiance au sein du groupe qui contribue à l'épanouissement des joueurs. Je dois également dire que contrairement à plusieurs équipes du continent, il n'y a pas eu de baisse de salaire à Salzbourg pour atténuer les effets de la crise sanitaire.

Quelle est la durée de votre contrat avec Salzbourg et que comptez-vous faire à l'issue du contrat ?

J'ai renouvelé mon contrat en décembre dernier, il court jusqu'en 2024. Les dirigeants sont contents de mon travail et tout se passe bien avec eux. Ce n'est pas pour me jeter des fleurs, beaucoup de clubs me suivent de près et sont déjà en contact avec mon agent. Le temps nous dira si je dois partir ou rester jusqu'à la fin de mon contrat. Ce que je compte faire après mon contrat, c'est rejoindre une grosse écurie européenne.

Il y a un autre Malien à Salzbourg, à savoir Mohamed Camara qui est arrivé au club un an après vous. Quelles sont vos relations ?

Mes relations avec mon frère et ami Mohamed Camara sont excellentes, nous nous entendons bien. Ici, nous faisons beaucoup de choses ensemble, mon frère, Mohamed Camara est tout pour moi, il me conseille, je n'ai pas les mots suffisants pour le remercier. Sur le terrain aussi, nous sommes complices et je constate que depuis qu'il est là je marque plus de buts.

Parlons de la sélection nationale, les Aigles ? Beaucoup de supporters pensent que vous devez être titulaire dans cette équipe. Que dites-vous ?

Ce que je peux dire aux supporters, c'est de comprendre les choix du technicien, Mohamed Magassouba que je salue. Je vais redoubler d'efforts pour que l'entraîneur puisse me faire confiance et me donner plus de temps de jeu. Les supporters doivent également comprendre que le fait d'être remplaçant ne signifie pas qu'on a des problèmes avec le sélectionneur. Pour moi, si je ne suis pas titulaire, c'est tout simplement parce qu'il me manque encore quelque chose. Je dois me battre pour avoir ce quelque chose. Mon jour n'est plus loin, je demande donc aux supporters d'être patients et de faire confiance à ceux qui sont aujourd'hui titulaires en sélection.

Lors de la dernière CAN, en Egypte, le Mali a été éliminé au deuxième tour, alors que la plupart des observateurs considéraient les Aigles comme faisant partie des favoris de la compétition. Selon-vous, qu'est-ce qui n'a pas marché ?

Pour moi, le Mali n'a pas eu la chance et l'équipe a manqué d'expérience. C'est tout. Avant le début de la CAN, beaucoup de pays comme l'Egypte, la Côte d'Ivoire, le Cameroun pour ne citer que ces sélections, avaient peur de nous et ne souhaitaient pas nous affronter en demi-finales ou la finale.

Après notre premier match contre la Mauritanie (4-1) et la qualité de jeu produit par l'équipe, tout le monde a dit que le Mali a l'une des meilleures équipes de la CAN. Pourtant, il y avait beaucoup de joueurs dans l'effectif qui participaient à leur première CAN. Nous avons passé le premier tour sans problème et c'est la Côte d'Ivoire qui se dressait sur notre chemin pour les huitièmes de finale. Les matches Mali-Côte d'Ivoire sont toujours difficiles, cela n'a pas commencé avec notre génération. Nous avons dominé le match et nous méritions de gagner sur l'ensemble de notre prestation. Seulement voilà, une seule action a suffi aux éléphants pour marquer et briser notre rêve. Ça, c'est l'expérience du haut niveau. On était très déçu, mais il faut tourner cette page et regarder vers l'avenir. Nous allons bien nous préparer pour pouvoir faire une bonne CAN en 2021 et tout mettre en œuvre pour offrir la coupe à Ba-Maliba.

à votre avis, qu'est ce qui manque aujourd'hui à la sélection nationale pour prétendre au sacre continental ?

Pour moi, s'il y a aujourd'hui quelque chose qui manque à la sélection nationale pour remporter le trophée continental, c'est l'organisation. Depuis plusieurs années, les dirigeants du football sont à couteaux tirés et cela joue forcément sur les résultats des Aigles. Je ne mets pas en cause les compétences des dirigeants, mais il faut admettre qu'ils ne travaillent pas en équipe. Il faut que les dirigeants travaillent main dans la main et mettent de côté leurs égos. Je suis désolé de le dire mais les querelles de personne des responsables du football ne nous facilitent pas la tâche. Ces dernières années, l'image du football malien a été ternie à cause du conflit qui a opposé les dirigeants et la crise n'est pas encore totalement terminée. Tous les footballeurs souhaitent voir les dirigeants travailler ensemble et j'espère de tout mon cœur que nos responsables vont s'entendre pour le bonheur du football national.

Les compétitions internationales, notamment les éliminatoires de la CAN 2021 et de la Coupe du monde 2022 devraient reprendre dans quelques semaines. La Fédération malienne de football a déjà fixé les objectifs à atteindre pour le sélectionneur national, Mohamed Magassouba : la qualification à la phase finale du Mondial et la victoire en Coupe d'Afrique des nations. Selon vous, l'équipe peut-elle atteindre ces deux objectifs ?

Bien sûr, l'équipe peut atteindre ces objectifs. Avec la génération actuelle, le Mali peut se qualifier pour la Coupe du monde et remporter la CAN. C'est bien possible et nous devons y croire. Chaque joueur doit avoir des objectifs bien précis comme jouer le Mondial ou soulever le trophée de la CAN. Moi, j'ai eu la chance de joueur la Coupe du monde, mais dans la catégorie des jeunes. A l'instar de mes coéquipiers en sélection nationale, mon rêve est de participer à la Coupe du monde, c'est très important dans la carrière d'un joueur. Notre génération a un rêve commun : remporter la CAN et offrir au Mali son premier ticket du Mondial.

Votre ancien club, l'USC Kita réalise cette année l'une de ses meilleures saisons en championnat. Êtes-vous surpris de la prestation de l'équipe?

Je ne suis pas du tout surpris de la prestation de l'équipe pour la simple raison qu'en 2015-2016, l'USC Kita a émerveillé tout le monde, en gagnant tous ses matches à domicile. Je faisais partie de ce groupe et je pense que c'est la suite logique du travail qui a été réalisé lors de cet exercice. Les joueurs ont grandi ensemble, il y a une bonne ambiance au sein du groupe et les dirigeants font tout pour motiver les joueurs. Je suis content et fier du parcours de mes anciens coéquipiers et leur souhaite bonne chance pour la suite des événements. Je voudrais saluer le président de l'USC Kita, Abdoulaye Konaté qui a été plus qu'un président pour moi. Si je suis là aujourd'hui, c'est grâce à lui. Il s'est toujours battu pour l'équipe et ne ménage ni son temps, ni ses efforts pour mettre les joueurs dans les meilleures conditions de travail.

Avez-vous un message pour les supporters maliens, notamment ceux de l'USC Kita ?

Je salue tous les supporters maliens pour leur accompagnement. Je n'ai pas les mots suffisants pour les remercier, qu'ils continuent à soutenir la sélection nationale et à faire preuve de patience. J'espère que la crise sanitaire sera bientôt derrière nous et que nous allons nous retrouver pour les éliminatoires de la Coupe du monde et de la CAN, Cameroun 2021.

Interview réalisée par Djènèba BAGAYOKO

« HOROSCOPE »

Bélier (21 mars - 19 avril)

Faites-vous confiance ! Votre évolution professionnelle se fait en douceur. Vous apprenez la patience. La journée favorise une réunion. Votre prise de parole est vivement attendue. Vos idées créatives aident les collaborateurs. Pensez à faire des pauses !

Les échanges avec vos amis créent des dépenses ! Vous pouvez craquer pour une séance shopping ! Une visite improvisée annonce une forte dépense. Il y a des tentations fortes ! Pour les contrer, raisonnez-vous. Ce n'est pas gagné, car vous aimez sortir !

Taureau (20 avril- 19 mai)

Jupiter en Capricorne représentera un appui solide pour renforcer votre position. Vous en aurez bien besoin, car il sera question de négocier un changement ou d'obtenir ce que l'on vous aura promis depuis trop longtemps. Essayez de garder le contrôle.

Les planètes vous donneront un coup de main pour optimiser votre budget, histoire de vous autoriser quelques plaisirs ainsi qu'à la famille. Si vous avez besoin d'un prêt ou s'il vous faut combler un petit découvert, votre banquier sera conciliant.

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Peu confiant en début de journée, vous reprenez du poil de la bête avant le début de l'après-midi. Remettre en question vos qualités professionnelles ne vous aide pas à franchir des caps ou des objectifs. Il faut relativiser, cher Gémeaux.

Si vous mettez de l'argent de côté depuis un petit moment, il est possible que vous deviez piocher dans vos économies pour une dépense imprévue (panne de voiture, réparations...). Heureusement, cette sortie d'argent n'impacte pas en rien votre budget.

Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous tenterez votre va-tout avec l'envie d'accélérer la cadence dans votre secteur d'activité. Si vous manquez de concentration, vous risquerez de bâcler certains dossiers. Vous vous en sortirez plutôt bien, car vous aurez l'art d'être partout à la fois.

Saturne vous parlera d'économies, mais vous en aurez assez de ses leçons de morale. Vous aurez envie de vous faire plaisir, et de profiter de cette manne financière imprévue. Vous l'écouterez quand même d'une oreille, en ne dépensant pas tous vos sous.

Lion (22 juillet - 23 août)

Il faut éviter la pagaille qui règne dans le service. On compte vraiment sur vous pour sortir de ce climat. Vos chefs peuvent appuyer votre rôle indispensable. Gare à l'hypocrisie, car la jalousie guette. Derrière les sourires, un collègue vous envie !

Attendez avant de faire des emplettes ! Stabilisez d'abord le budget. La trésorerie a pris un coup avec de récentes dépenses. Limitez les sorties. Elles sont un poste de dépenses important ! De la frustration est inévitable. Mais c'est pour la bonne cause !

Vierge (23 août 23 septmbre)

Vous auriez dû vous en douter, mais vous ne verrez pas venir ces rumeurs détestables sur votre façon de travailler. Pas décidé à vous laisser marcher les pieds, vous irez au-devant de ce collègue, afin de vous expliquer pour qu'il revienne sur ses propos.

Ce sera en pleine conscience, en pleine connaissance de vos moyens financiers que vous assumerez vos dépenses. Elles ne seront pas certes prioritaires pour votre quotidien, mais elles vous feront plaisir, car vous aurez besoin de vous sentir bien.

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Une journée fatigante, mais constructive s'annonce dans le travail. On vous sollicite. Vos compétences et votre détermination séduisent. Si vous avez des décisions à prendre, les astres vous facilitent la tâche, tout devient plus facile.

Il y a de très belles éclaircies dans votre ciel financier. Cher natif, aujourd'hui il y a de quoi être rassuré, vous pouvez souffler et vous permettre quelques petits plaisirs sympathiques sans que vos comptes ne commencent à virer au rouge.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Ce que vous mettrez en place rencontrera de beaux suffrages. Vous aurez les mains libres pour mener vos activités et personne ne mettra son grain de sel dans les tâches que vous aurez à traiter. Ce sentiment de liberté boostera votre créativité.

Vos sous auront l'art de fondre comme neige au Soleil ou plutôt de s'envoler de votre compte bancaire. Avec la Lune dans votre secteur d'argent, vous dépenserez votre argent au gré de vos humeurs et celles-ci seront dépensières sous cette configuration.

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Une bonne complicité se fait sentir avec un collègue. Il peut vous appuyer pour gravir un échelon. La journée favorise une réunion. Elle vous donne l'opportunité de prendre la parole. Vos activités sont agréables. Une bonne organisation vous fait avancer !

Faites attention à ces achats peu chers. Ils font un trou dans le budget. Les dépenses portent sur les loisirs. Il faut prévoir les bonnes affaires. Les soldes de dernière minute sont envisagés. Il est possible que vous fantasmiez aussi sur vos achats !

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

L'atmosphère se fera plus légère et même si vous subissez encore pas mal de pression dans votre secteur d'activité, tout le monde se serrera les coudes pour bosser dans la bonne humeur. Vous serez plus performant et vos bons résultats en témoigneront.

Ce petit coup de pouce pécuniaire surviendra à point nommé et vous remercierez qui de droit comme il se doit. Pour autant, vous ne crierez pas victoire, car vous aurez encore pas mal d'efforts à fournir pour redresser votre situation financière.

Verseau (20 janvier - 19 février)

Si l'on s'attarde sur vos décisions, c'est qu'elles sont intéressantes, les débats sont ouverts. Vous prouvez une fois de plus à votre hiérarchie que vous êtes capable du meilleur. Plus les jours passent, plus vous gagnez en reconnaissance.

Les finances font grise mine aujourd'hui. Vous avez sûrement un peu trop tiré sur la corde. Aujourd'hui, les factures tombent, il faut les payer, si vous avez quelques soucis de paiement, trouvez un arrangement pour échelonner le règlement.

Poisson (19 février - 21 mars)

Au travail, vous poursuivrez votre route avec succès, mais avec moins de ferveur. Vous refuserez les situations de compétitions qui vous lasseront vite. Heureusement, vous parviendrez à évoluer dans votre activité sans frictions grâce à votre habileté.

Saturne rétrograde vous appellera à la sagesse et à la prudence du côté de vos finances. Vous n'aurez peut-être pas le choix. Même si vos revenus seront stables, vous ne pourrez vous permettre de faire des folies avant d'avoir soldé le passif.

Promo Modem 4G

Malitel
Proche de vous

29 000 FCFA

au lieu de ~~39 900F~~

- 25%

SPIRIT

5 Go offerts

Jusqu'au 30 juin 2020

Profitez du meilleur de l'Internet mobile pour v**os smartphones, tablettes et ordinateur**s avec une vitesse de connexion allant jusqu'à **150 Mbit/s.**

Rendez-vous dans nos agences.

service client : 6700
www.malitel.ml
www.facebook.com/malitel.officiel